

SOMMAIRE

- Le phtisique à Arcachon : Un malade de prix 1 (Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)	1
- La baronnie d'Audenge en 1659 21 (Pierre Labat)	21
- L'état de la paroisse du Temple en 1734 29 (Jean Valette)	29
- Un marin testerin pendant la Grande Guerre 41 (Marcel Lehimas)	41
- Autour des villas : Alexandre Dumas, "Cyrnos" et de quelques autres 43 (Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)	43
- Les chantiers Bossuet 62 (Jean Parrou-Bordes)	62
- Un Argentin à Arcachon : Mario Melfi (1905-1970) 70 (Gilles Brissonneau-Steck)	70
- Un banquet littéraire 79 (Eliane Keller)	79
- Vie de la société 83	83
- Richesses archéologiques du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch 85 (Marc Boudreau, curé du Teich t)	85
- Les sols à débris de cuisine de la Grande Dune du Pyla 91 (Pierre-Jean Labourg)	91
- Quand les Arabes s'embarquaient à Arcachon 94 (Jacques Clémens)	94

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La révolution à La Teste (1789-1794)
(Fernand Labatut - 12 €)
- Oeuvres de Guillaume Desbief (12 €)
- Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise
(Robert Aufan - 3 €)
- Souvenirs d'un directeur des douanes (1855-1904)
(Jean Paloc - 12 €)
- Le littoral gascon et sa vocation balnéaire
(actes du colloque - Le Cap Ferret juin 1999 - 12 €)
- Un drôle de pistolet à Arcachon : Henriette Caillaux
(J.-P. Ardoin Saint Amand - 12 €)
- Cazaux : De l'école de tir aérien à la B.A. 120
(Eliane Keller - Patrick Boyer - 12 €)
- La Teste de Buch racontée par ses rues et lieux-dits
(Robert Aufan - 12 €)
- Arcachon raconté par ses rues et lieux-dits
(Michel Boyé - 12 €)

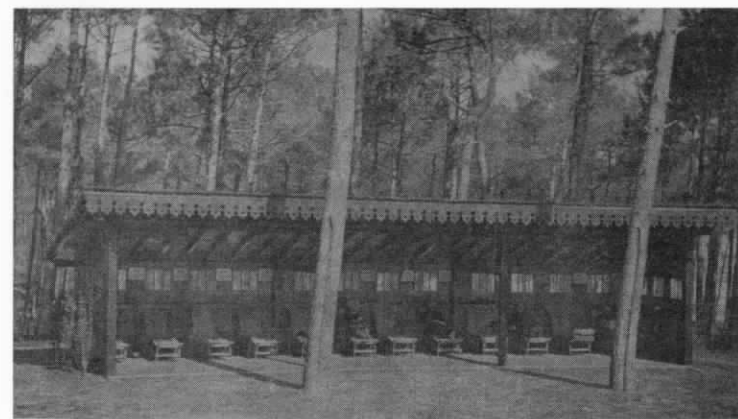
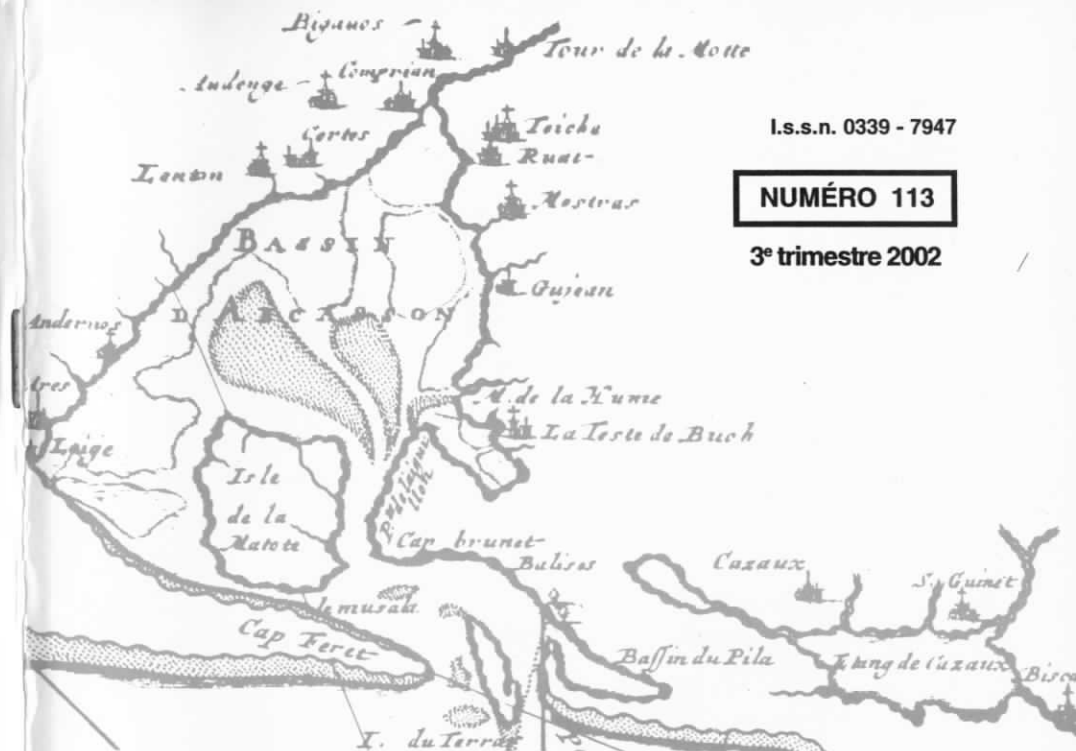
Directeur de la publication : M. BOYÉ
 Dépôt légal : 3^e trimestre 2002
 Commission paritaire de presse N° 53247
 30^e année - Imprimerie Darrigade - Arcachon

Prix : 7 €uros

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 113

3^e trimestre 2002



BULLETIN de la
Société Historique et Archéologique
 d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION - ABONNEMENT

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 2002 : 23 €. (cotisation de soutien à partir de 30 € donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
 - soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au siège : 51, cours Tartas
33120 ARCACHON.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon – La Teste de Buch – Gujan-Mestras

Le Teich – Mios – Salles – Belin-Béliet

Biganos – Marcheprime – Croix d'Hins

Audenge – Lanton – Andernos

Arès – Lège-Cap-Ferret – Le Porge

Lacanau – Saumos – Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

LE PHTISIQUE À ARCACHON : UN MALADE DE PRIX

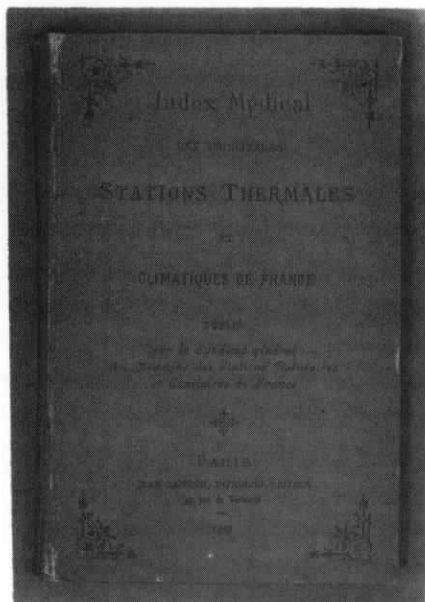
J'ai longtemps cru qu'Arcachon devait sa vocation médicale aux célèbres effluves balsamiques de ses pins dont on nous rebat les oreilles à satiété. Jusqu'à ce qu'une étude⁽¹⁾ fort bien faite et due à des lycéens de la ville me détrompe en m'apprenant qu'elle la devait sans doute bien plus à la rivalité qui opposait de notoriété publique les Rothschild aux Pereire. Les premiers avaient fait édifier 350 villas médicales à Berck, les seconds ne voulant pas être en reste investirent dans l'aménagement de la ville d'hiver.

On a écrit qu'Arcachon était une « ville dont les Princes furent des médecins. » Mais des Princes qui n'hésitèrent pas à déroger ! Assez pour que n'échappe pas à nos jeunes historiens le désir affiché par certains d'entre eux de « faire des profits par tous les moyens, y compris sur le dos de la souffrance. »

Ces études sur Arcachon et la tuberculose nous parlent toujours de ces médecins et de leurs méthodes, mais ne prennent jamais la peine de nous présenter le point de vue des malades.

Comment mieux connaître celui-ci qu'en leur donnant la parole à travers leur correspondance ?

Prenons l'exemple de cette famille Schulz. Le père, Jules, est propriétaire-gérant de l'Hôtel d'Orléans sis rue de Richelieu à Paris. Sa femme se prénomme Berthe. Ils ont quatre enfants : trois garçons et une fille, Marie. La famille comprend aussi une petite chienne : Bobinette.



Index médical des principales stations thermales et climatiques de France. Première édition, Paris, 1903

Cette famille est parfaitement représentative de la petite bourgeoisie, classe sociale encore peu nombreuse au début du vingtième siècle.

On devine que Marie doit être particulièrement gâtée au sein de sa famille d'autant plus que c'est sur elle que le bacille de Koch a jeté son dévolu.

Depuis cette année, nous sommes en 1903, le médecin de la famille a à sa disposition l'*Index Médical des principales Stations Thermales et Climatiques de France* que le Syndicat général des Médecins des Stations Balnéaires et Sanitaires de France publie pour la première fois :

Aussi le Syndicat général des Médecins des Stations Balnéaires et Sanitaires de France a-t-il résolu de fournir au Corps médical un tableau succinct, mais tout à fait digne de son attention, des propriétés et des indications des diverses stations françaises.

Pour la première fois le lecteur trouvera dans ce livre un exposé général des eaux minérales et des stations climatiques de France dégagé de toute arrière pensée industrielle, comme le prouve l'absence de toute annonce et de toute réclame.

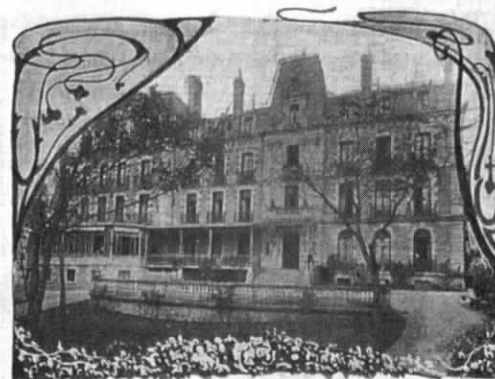
Ah, le désintéressement du corps médical !

Le praticien parisien feuillette le guide et s'arrête aux six pages entières que son confrère, le docteur Fernand Lalesque, a consacrées à Arcachon :

La tuberculose à forme hémoptoïque, la tuberculose fébrile se trouveront très bien soit de l'atmosphère forestière, soit de l'atmosphère marine, soit des deux combinées. L'état général se refaisant sous l'influence de la cure, les symptômes alarmants s'atténuent et cessent.

Il en est de même de la tuberculose pulmonaire chronique, dans laquelle il faut surtout tenir compte du terrain.

Ce climat convient merveilleusement à tous les candidats pulmonaires, aux adolescents fatigués par la croissance et le surmenage intellectuel ou relevant de maladies infectieuses, aux jeunes enfants délicats, qui ont tout à craindre d'une tare héréditaire, tous candidats à la tuberculose.



Hôtel des Pins et Continental en Forêt

B. FERRAS, Propriétaire

EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

Le seul Hôtel muni d'un ascenseur

CONFORT ET HYGIÈNE — PRIX TRÈS MODÉRÉS
PRIX SPÉCIAUX POUR LONGS SEJOURS

Téléphone -- Omnibus à tous les trains

N. B. — Le GRAND-HOTEL et l'HOTEL DES PINS appartenant au même propriétaire, on peut pendant le séjour prendre tour à tour, à son choix, ses repas dans l'un ou l'autre des deux hôtels, et bénéficier ainsi de tous les avantages du climat d'Arcachon.

Publicité de l'Hôtel des Pins insérée dans le Guide-Annuaire de 1903

Il ne va pas plus loin, c'est une cure à Arcachon qu'il prescrit, soutenue par un régime à base de viande crue de mouton destiné à régénérer le sang de sa patiente anémiée. Sans doute aura-t-il été jusqu'à recommander aux parents, son confrère Fernand Lalesque signalé dans le guide comme adhérent à ce Syndicat général des Médecins des Stations Balnéaires et Sanitaires de France.

Marie et sa mère quittent Paris le jeudi 2 avril au matin. Elles prennent le train à la gare d'Orléans, toute proche de l'hôtel du même nom, il leur suffit de traverser la Seine. De cette gare partent des trains rapides avec voitures directes qui mettent Arcachon à un peu plus de 8 heures de Paris.

Dès le lendemain, Marie écrit à son père :

Arcachon, le 3 avril.

Mon cher Papa,

J'espère que tu as reçu notre dépêche hier à temps et elle t'a appris que nous étions arrivées en bonne santé. Le trajet ne



Papier à en-tête du Grand Hôtel de l'Hôtel des Pins

nous a pas paru trop long. Nous avons causé avec les dames de notre compartiment. La paysage n'est pas beau, c'est presque tout le temps des landes ou des prairies sans fin et sans arbre pour la plupart. Nous avons vu pas mal de châteaux, particulièrement de Blois, de Chaumont et d'Amboise. Bordeaux nous a paru très joli ou du moins la vue de la Gironde un peu avant d'y arriver. A partir de là, ce ne sont plus que des landes et des forêts de sapins et c'était sur le soir de sorte que cela nous a paru fort triste. Les dames qui étaient avec nous avaient aussi entendu dire qu'Arcachon n'était pas gai aussi nous n'étions pas enthousiasmées en arrivant surtout qu'il pleuvait et qu'il faisait du vent. Enfin nous sommes arrivées à l'hôtel qui est très chic. On nous a donné une chambre au 3ème (il y a un ascenseur), au midi, pour 22 f. Maman a parlé au secrétaire pour la marmite etc... et il doit nous donner la réponse du prix tout à l'heure. A 2 heures nous sommes allées à la consultation du docteur Lalesque, un drôle de type, qui m'a auscultée, encore ! et qui nous a dit qu'à l'hôtel des Pins on ne permettrait pas de s'étendre sur une chaise-longue. En effet en rentrant, Maman l'a dit à la secrétaire laquelle nous a répondu que le directeur n'aimait pas cela mais qu'elle lui demanderait...

La lettre est écrite sur le papier commercial fourni par Bernard Ferras alors propriétaire du Grand Hôtel, avant qu'il ne brûle, et de l'Hôtel des Pins et Continental. Ce dernier avait été construit en 1889 et il avait été agrandi d'une aile gauche en 1895. Sur le papier à en-tête, il est dessiné avec deux ailes, dont l'une pourtant ne sera jamais construite. Le document précise : *Ces deux Hôtels de tout premier ordre occupent une situation exceptionnelle : l'un sur la plage et l'autre dans la forêt des pins.*

Vingt-quatre heures plus tard, à son tour Berthe écrit à son mari. Elle pose sur les problèmes d'hébergement un regard plus professionnel que celui des familles habituelles, son mari n'est-il pas lui-même hôtelier ?

Arcachon, le 4 avril.

Mon cher Jules,

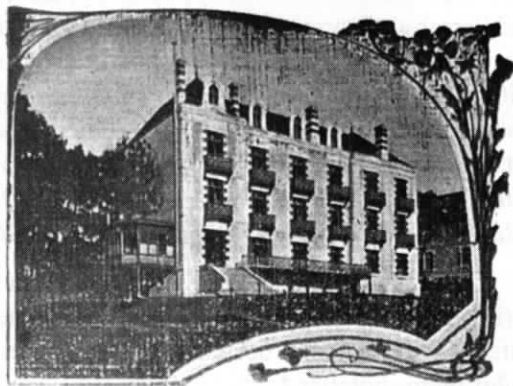
Nous sommes installées à l'hôtel des Pins où nous avons

une chambre au 3ème donnant au midi. La chambre est bien. On nous prend pour 3 repas la chambre et le service, 22 f. plus 3 f. pour la marmite, 60 c pour 4 œufs et 1 f. 50 à 2 f. pour le mouton cru. Cela me fait à peu près 28 f. avec les pourboires.

J'ai vu une très jolie petite maison où nous pourrions être chez nous. Elle est à 150 f. par mois et je dois m'engager jusqu'à fin mai. La bonne coûterait avec le vin 50 à 60 f. par mois. Mettons 60 f.. Je compte pour la nourriture 4 f. par personne et par jour. Avec Jeanne Caen, ça ferait 16 f. Le voyage de Jeanne Caen étant en seconde avec la remise de 25 % à peu près dans les 80 f.. Cela me ferait donc dans les 25 f. par jour, seulement il faut que je fournisse mon linge. Que faut-il faire ? Faut-il rester à l'hôtel ou faut-il me mettre chez nous ? J'ai voulu te téléphoner, ça ne marche pas. Réponds-moi par dépêche aussitôt cette lettre reçue que je sache si je dois retenir la maison. Il faudrait m'envoyer un ballot de 10 draps, 12 torchons, 6 taies, 12 serviettes de table, 12

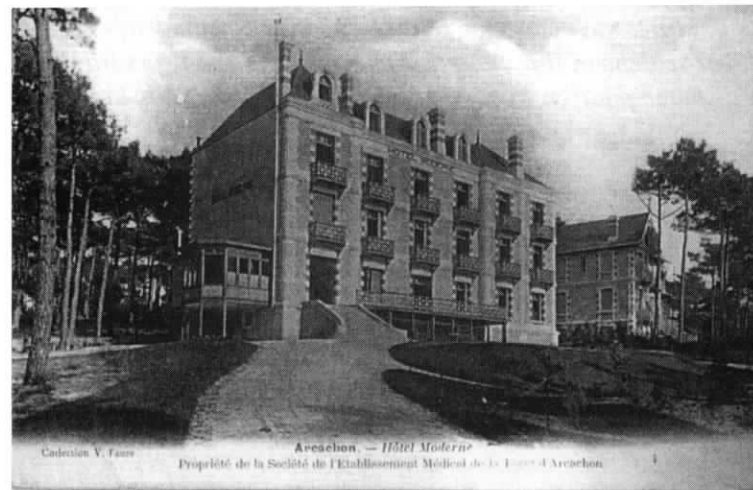
VILLE D'HIVER **Hôtel Moderne** OUVERT toute l'année
 SITUATION EXCEPTIONNELLE EN FORÊT
 Médaille d'Argent du Touring-Club de France

Aménagement
 selon les
 dernières règles
 de l'hygiène
 MOBILIER ASEPTIQUE
 PARQUETS EN XYLOLITH
 Chauffage
 à Vapeur
 Téléphone
 Hydrothérapie
 Omnibus à la gare



Arrangements pour Familles
 CUISINE RECOMMANDÉE — PRIX MODÉRÉS

Publicité de l'Hôtel Moderne insérée dans le Guide-Annuaire de 1903



Carte postale de 1903 précisant l'identité du propriétaire de l'Hôtel Moderne.

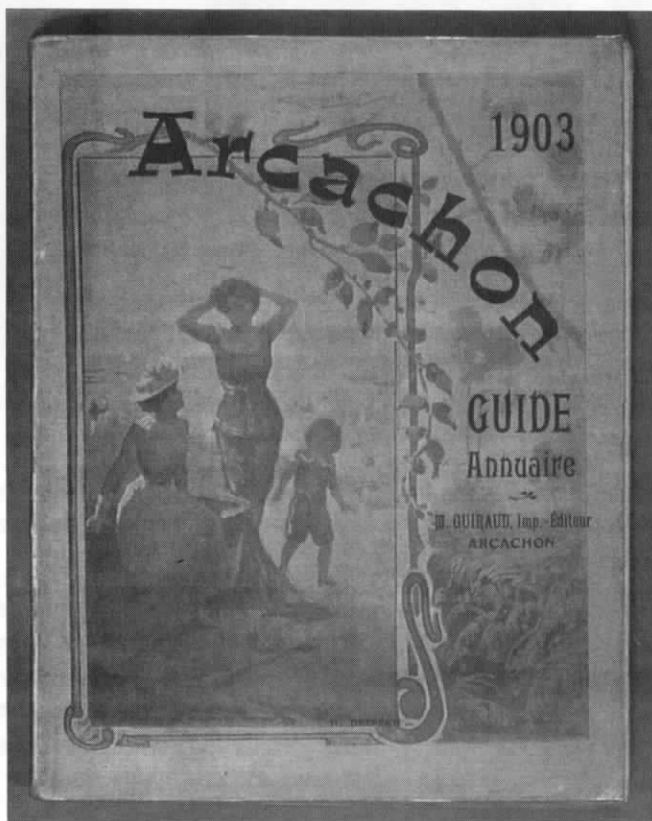
serviettes de toilette, 6 cuillers, 6 fourchettes, 6 couteaux, cela dans le cas où je me mettrais chez moi. J'attends ton avis pour prendre une décision.

J'ai vu le médecin. Il a bien examiné Marie et m'a dit qu'elle se remettrait très bien. Il a l'air un peu braque. Sa principale occupation était plutôt de nous faire quitter l'hôtel pour nous mettre chez des religieuses. Il a téléphoné pour retenir nos chambres et nous y a expédiées pour les voir, mais c'était si sale et ça sentait tellement le moisi et la pharmacie que pour tout l'or du monde nous ne voudrions pas y aller.

Nous avons été visiter l'hôtel Moderne qui m'a paru très bien, mais d'après certains renseignements, il paraît que ça appartient à un groupe de médecins et qu'ils y envoient leurs malades. Il doit y en avoir ici aussi, mais je n'en ai pas vu encore. Avec Marie nous sommes très perplexes, que faire ! que faire ! Conseille-nous...

J'espère que tout va bien à la maison, et que je ne vous manque pas trop. Vous devez être joliment contents d'être débarassés de nous. Que fait Bobinette ? En a-t-on bien soin au moins ? Si Jeanne Caen vient, qu'elle me l'amène surtout.

Marie me charge de te dire que nous sommes très bien à l'hôtel seulement il n'y a que 2 chaises-longues. Il faudra donc se disputer pour en avoir une. Ensuite, on fume sous la véran-



Guide-Annuaire d'Arcachon, première édition, 1903.

dah, ce qu'on ne peut empêcher, voilà l'inconvénient de l'hôtel. Celui de la petite maison est la cuisinière. Sera-t-elle bien ? Sera-t-elle mal ? La cuisinière, pas la maison. Nous ne dormons plus avec Marie de l'angoisse dans laquelle nous vivons. Que faire ! Que faire !

J'ai demandé conseil au pharmacien, à l'épicier, au docteur, à l'agent de location, à la femme de l'agent, au maître d'hôtel de l'hôtel Moderne et je ne suis toujours pas décidée.

Au revoir donc, je vous embrasse tous, une caresse à la triste Bobinette. Marie est brave.

Berthe.

Nous ne saurons pas à quel usage est destinée la marmite qui coûte 3 francs par jour. Peut-être s'agit-il d'une marmite de Papin, sorte d'autoclave employé à l'époque pour désinfecter le linge ou le crachoir de poche ?

La maison de famille conseillée avec autorité par le docteur Lalesque est la villa *Buffon*, allée Velpéau, alors gérée par les Sœurs de Notre Dame de Bonne Espérance.

Les renseignements de Berthe sont exacts, l'hôtel Moderne était alors la propriété de la Société de l'Etablissement Médical de la Forêt d'Arcachon, comme l'indique une carte postale de l'époque.

Pour l'aider dans son indécision, Berthe a la possibilité de recourir au Guide-Annuaire que Jules Michon, directeur de l'agence Arcachon-Office, publie pour la première fois cette année-là. Plutôt qu'un vade-mecum destiné à des visiteurs, ce guide fait plutôt penser à un manuel de survie qui s'adresserait à des « étrangers » brutalement immergés en pays hostile :

Les hôtels sont nombreux, bien tenus, et les prix sont modérés. On peut séjourner dans un des bons hôtels à partir de 10 francs par jour et par personne. Les hôtels de second ordre, ainsi que les maisons de famille, reçoivent les étrangers à partir de 7 francs pour le logement et la nourriture. Le séjour doit être prolongé à Arcachon si l'on veut obtenir des résultats sérieux ; aussi les hôtels de premier ordre offrent tout le confort possible, calorifère, ascenseur, téléphone, véranda ensoleillées, parcs agrémentés de jolies plantes et d'arbustes toujours verts. On y trouve des appartements complets. Là, plus de tracas de ménage, pas de souci de personnel. C'est le calme absolu, sans préoccupations ni fatigues : rien ne trouble l'agrément des distractions que les propriétaires des hôtels organisent avec tact et intelligence.

Le choix d'une villa pour la saison hivernale est chose difficile. L'expérience nous a démontré que si l'on est préoccupé de

la santé de l'un des siens, on doit prendre l'avis d'un des médecins traitants de la station, car seul il pourra estimer si c'est sur un des plateaux ou sur l'un des versants plus ou moins bien orientés que le malade retrouvera plus facilement la santé.

Le prix des villas est extrêmement variable, suivant l'importance de l'immeuble, son aménagement et son ameublement. A partir de 100 francs par mois, on peut avoir une villa isolée contenant trois chambres, une cuisine et de petites dépendances. Puis viennent les chalets très complets à partir de 250 francs par mois, et enfin s'élève la gamme des habitations pouvant correspondre aux bourses les plus riches. Les chalets atteignent 1.500, 2.000 et 2.500 francs par mois ; ce sont de petits palais où le mobilier ne le cède pas à l'élégance si particulière des constructions. Dans le prix de location des villas sont compris les services de table, les cristaux, les ustensiles de cuisine et les services à couteaux ; l'étranger doit se pourvoir de linge de table et de toilette ainsi que de draps de lit ; il doit avoir son argenterie, mais si ces objets ne sont pas compris dans la location, des maisons spéciales les fournissent aux meilleures conditions.

Pour avoir une impression exacte de la station dans laquelle il va hiverner, l'étranger doit consacrer une journée à se promener à travers la forêt de la ville d'hiver. Il en admirera tous les détails, car la ville d'hiver avec ses hôtels, ses villas et ses jardins, est un véritable kaléidoscope. Ce premier examen achevé, il pourra choisir sa villa en s'entourant de tous les renseignements, et il sera sûr d'éviter les regrets qu'amène parfois une décision trop rapide.

Après avoir pris possession d'une villa, il est bon de ne pas faire un choix hâtif parmi les fournisseurs qui vous sont souvent présentés par des gens pouvant avoir un intérêt personnel dans ce choix. Il est préférable d'attendre les offres : la concurrence est très grande et la majeure partie des maisons fournit d'une façon fort convenable et à des prix modérés. Les marchés sont bien approvisionnés ; il y a du choix et de nombreux marchands de comestibles contribuent à faciliter les approvisionnements. Les épiceries sont nombreuses ; il n'y a pas de quartier

où l'on n'en trouve de très recommandables ; la boucherie est excellente, ainsi que la charcuterie. Presque tous les fournisseurs ne demandent qu'à passer journellement dans les villas pour prendre les ordres.

Par ce qui précède, on comprend très bien que si certains étrangers ont quitté la station en se plaignant des prix beaucoup trop élevés qu'ils ont eu à subir, c'est uniquement parce qu'ils avaient accepté des conseils intéressés et ne s'étaient pas adressés directement au commerce si vivace et si intègre qui occupe une grande partie de la ville d'été.

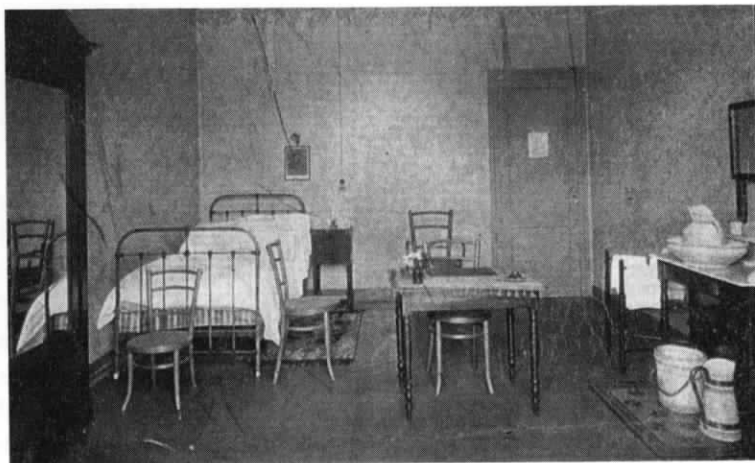
Une particularité de la station hivernale, c'est qu'on n'y exerce pas de commerce. Les fondateurs de la ville d'hiver ont voulu ainsi qu'aucune industrie ne pût venir vicier l'air si pur de la forêt.

Nous avons été occupées à chercher une installation hivernale. Avant d'examiner les conditions d'une installation estivale, il faut que nous indiquions que, dans la ville d'hiver, en dehors des grands hôtels qui se recommandent par leur ancienne réputation et leurs prix modérés, il existe de nombreuses maisons de famille. Il y a aussi des maisons spéciales pour malades. Mais inutile d'insister sur ce dernier point. Cela ne constitue pas la situation générale de notre station et, du moment qu'on vient pour se soigner, quel meilleur guide peut-on trouver que l'homme éminent qui doit vous donner ses soins ?

Le corps médical d'Arcachon est très complet : il est composé d'hommes d'une incontestable valeur.

A la bonne heure ! Suit un long panégyrique de six pages à la gloire exclusive du docteur Gustave Hameau décédé deux ans auparavant. Alors que celui-ci, ayant longtemps cru au caractère héréditaire de la tuberculose, n'était peut-être pas le mieux placé pour donner des conseils prophylactiques.

Ce même guide nous apprend qu'il y a alors à Arcachon douze médecins, qui sont par ordre décroissant d'ancienneté d'installation : F. Bonnal du Moulin, Dechamp, Paillé, Aimé Bourdier, Fernand Lalesque, J. Cazaban, Dourdhin, Alfred Festal, André



Intérieur de la chambre visitée par Marie. Publicité de l'époque.

Hameau, Pauliet, Lefebvre et Félix Moyzès. Douze médecins mais aussi douze apôtres de la guérison de la tuberculose par le bon air arcachonnais, si l'on en croit la volumineuse littérature qu'ils ont laissée sur le sujet.

Ils sont secondés par huit pharmaciens et seulement deux chirurgiens-dentistes. Dans la ville qui compte alors neuf mille habitants exercent encore six sages-femmes et deux médecins-vétérinaires mais, semble-t-il, aucun infirmier ni infirmière.

Dans sa lettre à son père du 3 avril, Marie avait déjà évoqué cette visite à l'hôtel Moderne qu'elle précise avoir été chaudement recommandé par le docteur Lalesque :

Puis nous sommes allées à l'hôtel Moderne qui est bien plus simple qu'ici et très propre. On nous a montré une chambre au 1er, au midi, peinte, sans tapis, sans rideaux, bref la chambre du Touring Club, du reste ils en sont⁽²⁾. Pension 24 f. avec la remise 22 f. et le traitement cela fera 27 f. Ils ont un petit pavillon de cure. C'est une espèce de petit hangar dans lequel on reste étendu sur des chaises longues. Il y a un balcon à notre chambre et on pourrait s'y étendre si l'on ne veut pas descendre. Maman est presque décidée à y aller. Nous allons toujours voir le prix d'ici. L'hôtel Moderne, comme ici, est en pleine forêt. Le

paysage que nous avons devant nous n'a rien d'épatant (moi, je le trouve pas trop mal). Ce ne sont rien que des arbres, un rideau de verdure et puis quelques petites maisons au 1er plan. Nous sommes descendues à pied dans la ville. C'est effrayant ce qu'il y a de villas très gentilles entourées de jardins de sorte que l'aspect du pays est très joli. En bas de la côte, c'est la ville d'Arcachon. C'est là seulement qu'on trouve des boutiques. Le docteur nous a dit que ce serait très difficile d'être chez soi à cause de la bonne qu'il faudrait prendre ici.

Le directeur du très chic Hôtel des Pins ne souhaite pas que ses clients s'allongent sur des chaises-longues. En fait, il ne veut pas que l'on puisse penser que des malades fréquentent son établissement ce qui risquerait de lui faire une mauvaise réputation. Le guide-annuaire explique hypocritement qu'il n'y a pas lieu d'insister sur ce point : il n'y a pas de malades à Arcachon, il y a seulement des gens qui viennent s'y soigner. Nos jeunes historiens ne manquent pas de relever cette contradiction : « On évoque bien sûr la population des malades dans les chroniques et les édito-

Hôtel Moderne d'Arcachon

CLIMAT

ARCACHON, remarquable par la constance de sa température et la pureté de son atmosphère à la fois maritime et forestière, est le climat idéal et le plus excellent. Il convient spécialement aux personnes atteintes ou menacées d'affections broncho-pulmonaires, aux surmenés, aux nerveux, aux neurasthéniques et aux enfants délicats. (D' DECHAMP.)

CHAMBRE CURE

MURS ripolinés. — Angles arrondis. — Grandes baies munies d'impostes mobiles pour aération progressive et continue. — Parquets unis, sans joints ni rainures, scellés incombustibles et imperméables par une couche de xyloolith, mobilier asatique (fer et pèche).

FONCTIONNEMENT

L'Hôtel Moderne Sanatorium inscrit au Corps médical d'Arcachon, dispose de 25 chambres, dont 20, orientées en plein midi. — 12 de ces chambres sont pourvues d'un large balcon pour la cure d'air. — (Il existe, en outre, un pavillon de cure dans le parc forestier de l'Hôtel.)

L'établissement est chauffé à la vapeur à basse pression et est pourvu d'un ascenseur. Les prix de pension de l'hôtel varient suivant les étages et les appartements, de 250 francs par mois à 12 et 15 francs par jour et par personne.

La pension comprend : l'appartement, le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner (vin compris), le service, LES VINS FINS, LES EAUX MINÉRALES, LE LAIT, LES ŒUFS, etc., tout ce que comporte la suralimentation est exclusivement fourni par la Maison.

L'Administration.

Dépliant publicitaire de l'Hôtel Moderne

riaux, mais sous couvert des termes : « Les étrangers qui arrivent en séjour ». Il n'y a jamais d'article qui précise que c'est une cure. Les seuls articles évoquant en demi-teinte la maladie sont très généralistes : on parle surtout de mesures prophylactiques, mais jamais de contagion. »

Quelle clientèle capable de remplir son établissement peut sérieusement espérer au mois d'avril le directeur de l'Hôtel des Pins, sinon des tuberculeux ?

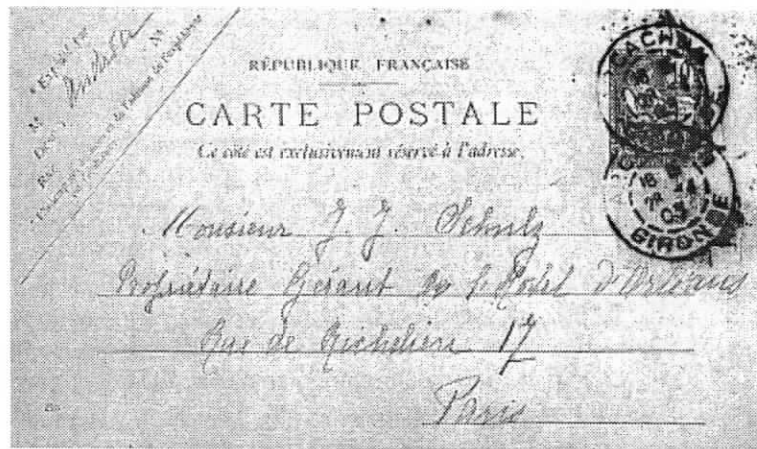
Le commerce si vivace et si intègre veut bien prendre l'argent des malades, mais pas leurs microbes !

Finalement Berthe opte pour la petite villa. Il s'agit de la villa *Andréa*, 21, allée Charles Rhône. Le lendemain, elle l'annonce à son mari :

Arcachon, le 5 avril.

Mon cher Jules,

Ainsi que je te l'ai téléphoné hier, envoie moi en gare, grande vitesse, 12 serviettes de toilettes, 12 de tables, des mures, 6 taies, 12 torchons, 3 tabliers bleus femme, 2 nappes, 6 paires de draps dont 2 paires en toile de coton employés et les 4 autres paires ordinaires. Je préfère me mettre chez nous, sous la véran-



Carte postale de Marie à son père

dah on n'arrête pas de fumer et dans l'autre hôtel, il y a des malades. Ma foi, tant pis, au petit bonheur. Si on s'ennuie, on fera venir Jeanne Caen, mais attend pour le lui dire, je ne suis pas pressée de faire cette dépense. J'ai une très jolie maison. Je vais la revoir avec Marie. Nous n'étions pas décidées, mais la fumée de tabac depuis 2 jours me fait décider. Je ne sais pas si ça va aller, elle tousse beaucoup le matin. Le médecin que j'ai vu n'avait qu'une préoccupation, me faire quitter l'hôtel qui n'est pas le sien. S'il ne me convient pas, j'en chercherais un autre que m'a recommandé Louise Bar. J'espère que vous allez tous bien et les affaires aussi. Ici c'est très chic, il y aura beaucoup de difficultés de se faire des relations.

Préviens-moi quel jour j'aurai mon linge que je puisse emménager ce jour-là. Je le voudrais autant que possible pour mardi. N'oublie pas aussi 6 cuillers, 6 fourchettes, 6 couteaux et 1 louche, aussi la petite lampe pigeon avec son verre.

Au revoir, mon cher Jules. Marie et moi t'embrassons ainsi que les garçons.

Berthe.

Plus d'un mois se passe sans que nous n'ayons d'autres



Cure de barque

nouvelles de Marie et de sa mère. Le 8 mai, Marie se décide à écrire à son père. Bien sûr, elle ne le fait plus sur le papier à en-tête de l'hôtel des Pins mais sur une carte postale non illustrée dont l'utilisation domestique était devenue rare à l'époque :

Mon cher papa,

Nous avons été faire hier après midi une

promenade en bateau. C'était un vapeur qui nous a conduites à un certain point du bassin : Bélisaire. De là, un tramway nous a conduites jusqu'au bord de l'océan. La mer était très belle et cela sentait bon l'air salin, il faisait une chaleur étouffante et pas de vent. Nous avons encore très beau temps aujourd'hui.

Je vous embrasse, ainsi que Maman, tous bien fort.

Marie.

Le 12 mai, c'est sa mère qui prend la plume :

Mon cher Jules,

Marie va bien depuis 2 jours. Elle ne tousse qu'une fois par jour. J'ai remarqué que l'air de la mer lui fait beaucoup de bien. Nous allons donc profiter du beau temps pour aller y passer l'après-midi tous les deux jours. Je pense que le médecin nous permettra bientôt de repartir. Cependant je ne pense pas que ce soit avant la fin du mois car du moment qu'elle tousse encore, ne serait-ce qu'une fois, le mal pourrait reprendre. Le temps est assez beau et chaud. J'espère que vous allez tous bien et les affaires aussi. La dame du 62 va probablement partir, j'ai vu dans le journal que son frère est mort.

Au revoir mon cher Jules. Marie et moi t'embrassons ainsi que les garçons.

Berthe.

«La dame du 62 va probablement partir, j'ai vu dans le journal que son frère est mort.» La tuberculose ne manque pas une occasion de rappeler qu'elle est trop souvent la plus forte. En 1867, sur cent malades venus à Arcachon soigner leur tuberculose, 15 connaîtront une amélioration et 8 obtiendront même une guérison complète, par contre, 12 verront leur cas s'aggraver et 36 décéderont. A la veille de la première guerre mondiale, le taux de guérison s'améliorera pour atteindre 13 %. Mais rien ne prouve que ces 13 malades n'auraient pas tout aussi bien guéri s'ils étaient restés chez eux, à Lille, Nancy ou Paris. Durant presque la même période, c'est-à-dire de 1862 à 1912, le docteur Fernand Lalesque, à qui l'on prêtera le titre de « captal de la médecine » publiera pas moins de 76 communications, la plupart consacrée à la climatolo-

gie et la pneumatologie. La vérité nous oblige à dire, notre chauvinisme dût-il en souffrir, qu'aucune ne fera véritablement avancer la lutte contre la tuberculose.

Un dicton populaire prétend avec sagesse que si la médecine soigne, seule la nature guérit. Et si la nature à Arcachon ne fait guère mieux qu'à Lille, Nancy ou Paris, le malade peut toujours se consoler en pensant qu'un séjour à Arcachon, s'il ne fait pas de bien, ne peut pas faire de mal !

Après Berthe, c'est à nouveau à sa fille d'écrire :

Mon cher papa,

Pour quel animal me prends-tu que tu dis que je suis soignée par un vétérinaire ? Vous devez bien vous tordre avec cette histoire.

Le temps est détraqué ici. Ce matin il a fait très chaud et nous en avons profité pour sortir. Cet après-midi il commence à pleuvoir. Nous allons avoir un orage. Je tousse moins maintenant et surtout quand je sors je ne tousse presque plus et ce vétérinaire qui ne veut pas que je me fatigue, cela me fait hausser les épaules et la preuve que cela me fait du bien de marcher c'est que j'ai la même température que quand je suis restée étendue. Et puis avec tous ces remèdes d'œufs et de viande crue, je finis par avoir mal au cœur. Quant aux personnes qui disent qu'il n'y a pas de vent à Arcachon, je voudrais savoir où ils se sont mis car depuis que nous sommes ici, il n'y a que deux jours qu'il n'en a pas fait. Si le colis postal n'est pas parti, veux-tu y ajouter les feuilles d'eucalyptus qui sont à la cuisine.

Je t'embrasse bien fort ainsi que les garçons.

Marie. Arcachon, le 18 mai 1903.

Bientôt, la sensible amélioration de son état de santé permet d'envisager un retour à Paris :

Arcachon, le 31 mai.

Mon cher Jules,

Nous pensons être à Paris mercredi soir à l'arrivée du train

de 5h52. S'il arrivait en retard, je te préviendrais par dépêche. Nous partons d'ici mardi après-midi pour Bordeaux que nous visiterons très sommairement pour ne pas fatiguer Marie. Les bagages partant pour Paris mardi soir, je t'envoierai le bulletin de bagages et les clés pour que tu puisses les faire retirer mercredi, de cette façon nous éviterons la fatigue de les attendre à l'arrivée.

Au revoir mon cher Jules. Marie et moi t'embrassons de tout cœur ainsi que les garçons.

Berthe.

Nous ne savons pas jusqu'à quel âge a vécu Marie Schulz.

Sa cure s'est terminée au bout de deux mois par un retour chez elle. Pour d'autres, pour beaucoup d'autres, elle se terminait au cimetière, parfois d'Arcachon : « Une visite au cimetière d'Arcachon est instructive à ce sujet : nombreuses sont les tombes d'adolescents victimes de cette horrible maladie », mais le plus souvent de la ville d'origine où la dépouille mortelle était rapatriée.



Façade des établissements "Funérailles Trouvain" du 22 rue des Batignolles, Paris XVIIe.

Cette situation, aussi déplorable qu'elle ait été, devait entraîner un important courant d'affaires sur lequel les différents guides de la ville sont plutôt discrets. Peut-être ne fallait-il pas décourager la clientèle ?

Même le guide-annuaire de 1903, pourtant pas avare de conseil, ne souffle mot à la rubrique des services publics sur celui des pompes funèbres. Il se contente de mentionner l'existence de trois commerçants spécialisés dans la diffusion d'objets funéraires.

Le guide d'Arcachon par de Gabory est le seul à donner, dans son édition de 1896, des précisions très détaillées sur ce problème :

Pompes funèbres. - Gardien du cimetière : *M. Vigier. Tarifs : 1re classe extra, 250 francs ; 1re classe, deux chevaux, 150 francs ; 2e classe, deux chevaux, 100 francs ; 3e classe, un cheval, 30 francs ; 4e classe un cheval, 16 francs. Pour le transport, de la maison mortuaire ou du dépositaire à la gare, le prix des classes est augmenté de 20 francs. Concessions, douze mètres superficiels : perpétuelle, 480 francs ; trentenaire, 240 francs ; quinze ans, 130 francs.*

Dans sa nouvelle édition de 1906, ce guide se gardera bien d'aborder ce délicat sujet.

A dire vrai, aller mourir de la tuberculose à Arcachon était devenu, à cette époque, d'une telle banalité que la société parisienne Funérailles Trouvain, fondée en 1863 et alors dirigée par MM. Roscop et Fauverges, s'en était préoccupée. Aussi affichait-elle, comme argument publicitaire sur la vitrine des huit établissements qu'elle exploitait dans la capitale, son statut de « Concessionnaire du Monopole de la Ville d'Arcachon ». Cette société s'appuyait sur place sur un correspondant qu'il ne m'a pas été possible d'identifier. Les Arcachonnais devront attendre la fin de la première guerre mondiale pour voir une entreprise de pompes funèbres s'installer chez eux.

Finalement, ce sont l'action des premiers antibiotiques anti-tuberculeux et le recours à la vaccination systématique par le

B.C.G. qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, viendront à bout du fléau de la tuberculose.

Jean-Pierre ARDOIN SAINT AMAND

NOTES

- 1) *Traitement préventif et curatif de la tuberculose à Arcachon entre 1850 et 1940.* Carole Amanieu, Benoît Quessard et Célia Sausset sous la conduite de leur professeur M. Riehl, Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, n° 91 du 1er trimestre 1997.
- 2) Dans sa publicité insérée dans le guide-annuaire, l'Hôtel Moderne met effectivement en avant sa "Médaille d'Argent du Touring-Club de France".

— oOo —

LA BARONNIE D'AUDENGE EN 1659

Aveu de dénombrement du 21 mai 1659 par Pierre Damanieu, baron d'Audenge.

Le texte que nous publions et commentons ci-dessous est extrait d'un dossier de la série Q1 287 des Archives Nationales. Ce dossier fut constitué lors de la création des salines afin de justifier des droits de propriété du Marquis de Civrac sur les côtes d'Audenge, plus spécialement sur les prés salés situés entre le port d'Audenge et Biganos.

Plusieurs textes ou études sur ce chapitre de l'histoire d'Audenge ont été publiés dans de précédents bulletins, en particulier :

- Le château féodal d'Audenge (BSHAA n° 21 du 3ème trimestre 1979),
- Les barons d'Audenge (1250-1620), seigneurs d'Andernos et Lacanau (BSHAA n° 23 et 24 des 1er et 2ème trimestres 1980),
- Les seigneurs d'Audenge de 1620 à 1735 : les Damanieu (BSHAA n° 10 du 4ème trimestre 1976),
- Les origines audengeoises des Amanieu de Ruat (BSHAA n° 63 du 1er trimestre 1990),
- Jean Castaing, marchand de bœufs, baron d'Audenge (BSHAA n° 71 du 1er trimestre 1992).

I. TEXTE DE L'AVEU DE DÉNOMBREMENT

Par Messire Amanieu de Ruat Baron d'Audenge en raison de la Terre et seigneurie Baronnie d'Audenge et ce suivant l'hommage qu'il en a fait à sa Majesté par devant nous Messeigneurs et Président Trésorier de France et généraux des finances, juges du Domaine du Roy et grands voyers en la généralité de Guyenne

Premièrement dit et déclare le dit seigneur dénombrant qu'il tient comme dit à foy et hommage de sa Majesté la dite seigneurie et Baronnie d'Audenge avec tous les droits de justice haute, moyenne et basse dans laquelle il y a une ancienne motte où les auteurs du dit seigneur faisaient leur résidence où il n'y a à présent qu'une vieille masure près de laquelle il y a un moulin à eau appartenant au dit seigneur dénombrant sur le ruisseau appelé d'Audenge qui descend du dit moulin à la petite mer et généralement tout le ruisseau appartenant au dit seigneur dénombrant et duquel moulin il prend annuellement 25 boisseaux de blé de revenu.

Plus dit et déclare le dit Seigneur dénombrant qu'il est seigneur haut justicier de la dite Baronnie d'Audenge de la contenance d'environ deux lieues de long et une de large confrontant au levant, midi et nord à la seigneurie de Certes, du couchant à la Petite mer.

Plus dans la dite seigneurie il y a une garenne appelée Aigue-Morte appartenant au dit seigneur où il y a quantité de lapins, de la contenance une lieue de long et demi lieue de large et environ où personne ne peut chasser sans l'aveu du dit seigneur non plus que dans la dite terre.

Plus, dit le seigneur qu'à cause de la dite baronnie nul habitant ni tenancier d'icelle ne peut vendre de vin pendant tout le mois de Mai que par son aveu; il afferme lequel droit annuellement 30 livres ou environ.

Plus déclare que dans la dite paroisse d'Audenge, il lui est dû et prend la dixme de certains endroits qu'il afferme annuellement trois boisseaux de blé seigle mesure de Buch duquel dixme il en fait redevance à Mgr l'Archevêque.

Plus déclare le dit Seigneur que tous les vacants qui sont

dans la dite terre lui appartiennent et que nul aboutissant à icelle ni autres ne peuvent faire paccager leur bétail sans l'aveu ou permission du dit Seigneur et lui payer le prix convenu. Et en cas de contestation, peut le dit Seigneur leur faire prendre leur bétail et retenir jusqu'à paiement du dit herbage suivant la volonté du dit Seigneur.

Plus déclare qu'il y a une pièce de pré appelé le pré d'Audenge qui appartient en commun aux habitants de la paroisse du quel ils font annuellement la rente au Seigneur de 8 francs bordelais; lequel pré étant prés de faucher est partagé par égales portions entre tous les dits habitants de la paroisse avec autant de parts comme il y a d'habitants qui tiennent feu en icelle.

En outre ce, en font une part pour le dit Seigneur de la grandeur d'une des dits habitants et néanmoins franche et quitte de la dite rente que les habitants sont tenus de payer comme il est dit.

Plus dit que dans la dite paroisse d'Audenge, il y a un pré et joncqua appartenant au Sieur Deisson appelé les prés salés dans lequel il y avait autrefois des marais en salines lequel confronte du levant aux terres labourables des dits habitants, du midi au ruisseau appelé le Badet de Vigneau et au dit pré des dits habitants ci-dessus spécifié, du couchant à la dite petite mer et du nord à l'estey d'Audenge.

Signé : RUAT.

II. COMMENTAIRES

Les limites de la Baronnie d'Audenge

Le terme de «baronnie d'Audenge» désignait jusqu'à la fin du XVI^e siècle une très ancienne seigneurie dont le château (c'est-à-dire le siège) était situé dans la paroisse d'Audenge et qui était composée de trois fiefs : Audenge, Andernos et Lacanau.

Lors du démembrement et des ventes de ces trois fiefs, la «baronnie d'Audenge» n'était plus que le territoire acheté en 1619

L'importance effective du pré salé d'Audenge se révéla au XVIII^e siècle lorsque le marquis de Civrac entreprit d'endiguer toutes les côtes et de les aménager en salines.

On notera la mention, dans ce texte, de la survivance du vestige d'une ancienne saline.

On notera aussi qu'il n'est question nulle part de la grande chapelle de Saint-Yves sur laquelle le baron d'Audenge aurait peut-être pu prétendre à un petit dîmon. Ce qui confirmerait que cette chapelle ne doit rien aux seigneurs locaux.

Pierre LABAT

— oOo —

L'ETAT DE LA PAROISSE DU TEMPLE EN 1734

La charge de visiter les paroisses de son diocèse incombait à l'évêque⁽¹⁾, de façon à connaître leur état, leurs besoins et de pouvoir ainsi prendre en connaissance de quoi les mesures nécessaires pour remédier à ce qui n'allait pas. Les archevêques de Bordeaux se sont généralement acquittés de cette obligation. Les Archives de la Gironde conservent un certain nombre de dossiers concernant ces visites. Pour le XVIII^e siècle, ils constituent les liasses G 642 à G 653 et la liasse G 651 concerne les paroisses de l'archiprêtré de Buch et Born pour les années 1633 à 1789. Ces dossiers sont très généralement constitués par deux pièces, l'une émanant du curé de la paroisse qui contient les «réponses faites conformément à l'état des demandes faites et des articles examinés lors de la visite de Monseigneur l'archevêque de Bordeaux dans la paroisse de ...»; l'autre étant le «procez-verbal de visite en la paroisse de ...» rédigé et signé par l'archevêque (ou son représentant).

Parmi ces visites, nous avons retenu pour cette étude celle effectuée en 1734 dans la paroisse du Temple⁽²⁾ par François-Honoré de Maniban de Cazaubon⁽³⁾, Jean Pelleport étant curé. Nous avons retenu comme texte de base le procès-verbal de la visite rédigé par l'archevêque et avons donné en notes (et en italiques) des passages du texte du curé lorsque ces passages complètent ou explicitent le procès-verbal.

**PROCEZ VERBAL DE VISITE EN LA PAROISSE
DE SAINT-SAUVEUR DU TEMPLE
Archiprêtre de Buch et Born**

L'an mil sept cens trente-quatre, le vingt du mois de may vers les neuf heures du matin, Nous François-Honoré de Maniban, par la Providence divine et l'autorité du Saint Siège Apostolique, Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, continuant les visites de notre Diocèse, nous nous sommes transportez dans la paroisse de Saint-Sauveur du Temple, archiprêtre de Buch et Born de notre dit Diocèse, pour y faire nôtre Visite Archiéiscopale dûement indiquée à cejourd'hui, accompagné de Monsieur l'abbé Basterot, notre vicaire général, de Mr Ferbos, nostre promoteur, et de nôtre Secrétaire soussigné, où étant arrivez avons été reçus par Mr Jean Pelleport, prêtre, curé de la dite paroisse, et conduits processionnellement en l'Eglise paroissiale de Saint-Sauveur du Temple où étant, après les Prières ordinaires, avons fait l'Absoute générale des Vivans et des Morts, le tout suivant l'ordre et les cérémonies marquées dans le Rituel de nôtre Diocèse, avons célébré la Sainte messe, ensuite nous avons fait une exhortation à tout le peuple, luy exposant le sujet de notre visite, luy rapelant les principaux devoirs de la vie chrétienne et après avoir exposé la nature et les effets du sacrement de la confirmation nous l'avons conféré à deux cens trente-huit personnes, et avant de procéder à la visite de l'église nous avons interrogé et fait interroger les enfans que nous avons trouvés assés bien disposés et instruits. Après quoy avons procédé à la visite de l'église et de ses dépendences comme il est porté aux articles suivans.

1/ Le mandement a été publié pour la présente visite.

2/ On n'a pas les ordonnances rendues dans les précédentes visites.

3/ Il y a un tabernacle doré en dehors et peint en dedans couleur dor; il ferme à clef qu'on garde à la sacristie. Il y a un grand rideau qui couvre le tabernacle et le retable.

4/ Le Saint sacrement est toujours conservé en réserve. La lampe qui ne brulle que les dimanches et fêtes pendant les offices divins, doit bruller jour et nuit pendant tout le cours de l'année devant le Saint sacrement aux dépens de la fabrique. On renouvelle les hosties tous les quinze jours. On tient dans le tabernacle le haut du soleil.

5/ Il y a un ciboire d'argent dont la coupe est dorée en dedans. Il est couvert d'un brocard rouge en or avec un corporal propre.

6/ Il y a un soleil pour exposer le Saint sacrement . Il est d'argent; le croissant n'est pas doré en dedans. Le soleil est d'ailleurs en bon état.

7/ Il y a une boette d'argent pour porter le Saint sacrement aux malades qui sont éloignés de l'église. Elle est dorée en dedans. Il y a une bourse de brocard rouge avec des cordons. On croit que le tout est béni⁽⁴⁾.

8/ Il y a des fonts baptismaux situés au fons de l'église. Ils sont ronds de pierre dure avec une piscine au fons. Ils ferment à clef qu'on tient à la sacristie. Ils sont...

9/ Il y a des boetes d'étain pour tenir les Saintes huilles dont chacune est distinguée par son inscription. On les tient dans la sacristie. On les renouvelle tous les ans et on brulle les anciennes dans la lampe.

10/ Il n'y a pas de reliques.

11/ Le maitre autel est dédié à Notre Sauveur. Il n'y a qu'une pierre sacrée qui est en bon état. Il n'y a point de tableau, mais la statue de Notre Sauveur portant sa croix. La dite statue est dorée. Il y a un retable partie doré et partie peint, la figure de saint Jean-Baptiste d'un côté et celle de saint Clair⁽⁵⁾ de l'autre. Il n'y pas de rideau violet pour le carême mais seulement un blu. L'autel n'est pas couvert d'un surciel ni d'un dais, mais tout le sanctuaire est lambrissé en forme de voûte, peint en bleu avec des étoiles couleur

d'or. Il y a deux napes dont l'une est en double pour représenter la troisième, un tapis pour couvrir l'autel, un te igitur, un lavabo, un évangile de saint Jean, une croix d'argent, un pupitre, un gradin doré, six chandeliers de fonte, un devant d'autel conforme à l'office du jour, un marchepied de sapin des Flandres qu'il faut assujétir en y mettant un appuy par dessous. Il y a une clochète, un bassin pour des burètes, de petits essuye-mains, deux éteignoirs.

12/ Le sanctuaire est séparé par un balustre très commode pour la communion.

13/ Il n'y a pas de chœur distinct du sanctuaire. Le sanctuaire est de la même hauteur que la nef. Il est plafonné. Les fenêtres sont assés grandes et donnent assés de jour. Elles sont vitrées, garnies de barreaux de fer et non de chassiss de fer d'archal. Le pavé, les murs et le toit sont en bon état. Il y a un banc sur lequel le curé s'assoit qui sert de pupitre pour le chant. Il est joignant les fonts baptismaux au collatéral du côté de l'évangile. Il n'y a pas d'autre banc.

14/ Il y a une sacristie derrière l'autel. Elle ferme à clef. Le pavé, les murs et le toit en sont bons. Il y a une croix, une fontaine d'étaïn. Il y manque de grands essuye-mains. Il y a quatre tiroirs pour tenir les ornements, une table pour servir à habiller et déshabiller l'officiant sans tapis. Il y a un agenouilloir, une carte de préparation et action de graces pour la messe. Il n'y a pas ni obits ni fondations.

15/ Il y a des chasubles avec leurs étoles et manipules, voiles de calice et bourses de corporaux pour toutes les couleurs de l'église, scavoir blanc, rouge, vert et violet. Elles sont toutes séparées l'une de l'autre. Le blanc et le violet sont d'un damas à fleurs garnis d'un galon d'or et l'autre d'un galon d'argent, le vert et le rouge d'un taffetas à fleurs l'un garni d'un galon d'or et l'autre d'un galon d'argent. Le noir est d'un camelot en laine garni d'un galon en soye blanche et noire. Ils sont tous en bon état. Il y en a de plus un blanc de taffetas et un autre d'une étoffe en soye dont les quatre couleurs composent les fleurs qui, au moyen de quelque réparation, pourront servir. Il y en a un violet et un noir qui sont hors d'usage. Il n'y a pas de tunique ni dalmatiques. Il y a deux pluviaux, un d'une étoffe en soye dont les quatre couleurs composent

les fleurs, garni d'une crépine d'or et argent, et un noir d'un camelot en laine. Il y a dix devants d'autel, scavoir deux blancs d'un damas avec crépine et galon d'or; deux verts de damas, l'un à crépine et galon d'or et l'autre à crépine à galon d'argent; un violet de damas avec crépine et galon d'argent; un rouge de taffetas avec crépine et galon d'argent; deux d'une étoffe de soye les quatre couleurs composant les fleurs, une partie soye et partie laine sur le même goût que les deux précédents; et un noir en laine garni d'un galon en soye blanc et noir. Il n'y a pas de parement de chaire. Il y a une écharpe d'un satin fort blanc à fleurs et rayes en or, garnie autour d'un rézeau d'or pour donner la bénédiction. Il y a un dais qui n'est pas du tout convenable. Il en faut avoir un autre.

16/ Il y a neuf napes d'autel en état de servir, trois amicts, trois aubes, deux cordons, quatre surplis, huit corporaux, quatorze purificateurs, six palles, deux napes de communion, dix petits linges qui servent d'essuye-mains tant pour l'autel que pour la sacristie.

17/ Il y a deux calices d'argent bien dorés en dedans, avec leur patène chacun. Celle du petit calice a besoin d'être changée ou du moins d'être redorée et il faut un étuy pour le grand calice.

18/ Il n'y a pas d'autre argenterie.

19/ Il y a une grande croix pour la procession qui a besoin de quelque réparation. Elle est à plaques d'argent sur du bois. Il y a une bannière avec l'image du patron, une petite croix d'argent pour l'extrême onction, une croix de laitton ou fonte pour les enterrements, six chandeliers de fonte faits en triangle pour le maître autel et six à pomme ronds de la même matière pour l'autel de Notre Dame. Il y a un encensoir avec la navette et la cuillère, une mauvaise lanterne pour porter devant le Saint sacrement. Il la faut changer et en avoir une où il y ait une croix au-dessus. Il y a une clochète pour avertir qu'on porte le saint viatique aux malades, une autre clochète pour les processions et une troisième pour sonner à la messe, un chandelier triangulaire pour la semaine sainte, un chandelier pour le cierge paschal, une représentation pour l'absoute des morts.

20/ Il y a deux missels, l'un neuf pour l'autel et l'autre, dont la couverture est grossière, qui sert pour le lutrin du chant, un cahier

qui est hors d'usage pour les messes des morts, un graduel, un vespéral, un processional. Il n'y a pas de psautier.

21/ Il y a des registres pour les baptêmes, mariages et mortuaires depuis le 20 may 1692 jusqu'au 31 mars 1726 et depuis le 6 mars 1732 jusqu'à ce jour⁽⁶⁾. Les registres des six années consécutives à l'année 1726 ne se trouvent pas. Le sieur Mr Teissier, à présent curé d'Arbis⁽⁷⁾ et cy-devant curé du Temple pourroit scavoir ce qu'ils sont devenus.

22/ L'église est batié de pierre. Elle a 64 pieds de long, 26 de large et 15 de haut. Elle est plafonnée. Le toit est en bon état. Elle est pavée de brique. Les murailles sont bonnes, blanchies en dedans et recrépies en dehors. Les fenêtres sont vitrées et garnies de barreaux de fer et non de chassiss de fer d'archal. Elles donnent assés de jour. Les portes sont en bon état à la réserve d'une serrure qui manque à la porte qui est du côté de l'évangile. L'église est suffisamment grande pour le nombre des parroissiens.

23/ On ignore si l'église a été consacrée ou non. Le patron est saint Sauveur dont on célèbre la fête le 14 juin.

24/ Il n'y a pour tout banc qu'un agenouilloir qui appartient à M. le Commandeur⁽⁸⁾ et qui n'incomode pas le service divin. Il n'y a pas de sépulture fixe.

25/ Il y a deux autels, scavoir le maitre autel dédié à saint Sauveur et l'autel de Notre Dame dans le collatéral du côté de l'évangile. Les pierres sacrées sont en bon état. Les dits autels sont garnis chacun d'un cadre et d'un gradin, partie doré et partie peint. Un fort beau retable à chacun des dits autels. Il y a une statue de Notre Dame dorée et à côté une statue de saint Roch⁽⁹⁾ et de sainte Catherine⁽¹⁰⁾ aussi dorées.

26/ Il y a une confrérie du Très saint sacrement instituée en l'an 1610. Elle a des statuts accordés la même année par Mgr le cardinal de Sourdis. Elle n'a d'autre revenu qu'une aumône annuelle de quatre sols par confrère dont l'administration se fait par un ouvrier nommé par le curé. On célèbre une messe haute pour chaque confrère le landemain de son décès, pour rétribution de laquelle chaque confrère donne un sol.

27/ Il y a une chaire à prêcher. Elle est de pierre, située du côté de l'épître. Il n'y a ni avent, ni carême, ni domiciales.

28/ Il y a un confessional à trois places avec grilles et volets. Il est situé dans le collatéral.

29/ Il n'y a pas de ceinture funèbre.

30/ Il y a un grand bénitier toujours garni d'eau bénite à la porte de l'église et un bénitier portatif.

31/ Il y a un clocher joint à l'église. Les murs en sont bons. Il est couvert d'ardoise. Il ferme bien à clef et se fait suffisamment entendre de toute la paroisse. On sonne trois fois par jour pour l'angélus.

32/ Le cimetièrre est joignant l'église. Il est entouré de murailles avec des grilles aux entrées.

33/ L'œuvre a pour revenu un troupeau de vaches au nombre d'environ cent vingt. Elle a aussi des brebis répendues dans les troupeaux des parroissiens. Le curé n'a jamais pu parvenir à en scavoir le nombre précis. L'œuvre a des dettes passives. Le curé ne sçait en quoy elles consistent attendu que les fabriqueurs ne luy en donnent pas communication.

34/ Les ouvriers sont nommés quelque fois tous les ans, quelque fois tous les deux ans et souvent tous les trois ans et quelque fois plus rarement. Ils portent un compte de la dépense et de la recette, mais ce n'est qu'à leur volonté. Les articles de recette et de dépense sont sans ordre et sans date. Le dernier compte feut rendu par devant le sieur Mirabeau juge en présence du curé et des parroissiens le 13 may 1733. Mais attendu que les comptes qui sont à rendre depuis le 13 may de la dite année 1733 ne sont pas en état d'être rendus, le Sr Dupérier, curé de Saumos⁽¹¹⁾ et vicaire forain, a été commis pour les entendre et les clore et faire rendre un compte exact du nombre des bestiaux de quelle espèce que ce soit appartenants à la fabrique. Et sur ce qui a été représenté qu'il n'y a pas de tems fixe pour nommer les ouvriers, mais que c'est au gré et volonté de ceux qui sont en charge, il a été trouvé convenable et avantageux pour la fabrique que l'élection des dix ouvriers se fasse à l'avenir le premier dimanche d'octobre, ce que le sr curé et

tous les parroissiens ont très fort approuvé.

35/ Il y a huit bassins, scavoir de sainte Catherine, de saint Jacques, de Notre Dame, du luminaire de l'église, de saint Roch, de l'œuvre, de saint Clair et celui des âmes du purgatoire. Il faut faire faire un coffre à trois clefs dont le sr curé en gardera une et les deux autres seront gardées par les deux ouvriers en charge pour tenir l'argent de la fabrique que les ouvriers étaient dans l'usage d'emporter chez eux.

36/ Il n'y a pas de legs pies.

37/ Il n'y a pas d'obits, ni fondations, ni messes fondées.

38/ Il n'y a pas de chapelle fondée en titre de bénéfice.

39/ Il n'y a pas de prieuré simple, ni autre espèce de bénéfice.

40/ Il n'y a point d'archives.

41/ Il n'y a point d'annexe.

42/ Il n'y a point de chapelle rurale.

43/ Il n'y a pas de chapelles dans les maisons particulières.

44/ Il n'y a pas de pèlerinage, ni lieu de dévotion.

45/ Les dimanches et fêtes on dit la messe et les vêpres conformément aux ordonnances du diocèse. On chante la messe les fêtes annuelles et tous les premiers dimanches du mois, en suite de laquelle on sonne la bénédiction du Très saint sacrement.

46/ On fait le prône tous les quinze jours et le catéchisme tous les dimanches de l'année et tous les jours depuis le commencement du carême jusqu'à la fête Dieu, auquel jour on fait faire aux enfants la première communion.

47/ On fait les processions ordinaires, outre celles-cy il y en a deux autres que l'on fait l'une à Saumos le jour de sainte Marguerite et l'autre au Porge⁽¹²⁾ le jour de saint Jacques.

Il y a un usage et abus dans lequel sont les parroissiens d'entrer neuf fois dans la sacristie par la porte qui est du côté de l'épître, frotant toutes les fois leurs yeux avec une écharpe suspendue sur

le ... de la dite porte et sortant autant de fois par la porte qui est du côté de l'évangile. C'est ce qui a été défendu mais on exposera dans l'église un bassin pour y recevoir les charités des fidelles au lieu et place de celui qu'on met sur l'autel.

48/ Il n'y a pas de mission fondée dans la paroisse.

49/ Il n'y a pas de sociétés pieuses.

50/ Il n'y a pas d'aumône fixe pour les pauvres.

51/ On ne quête pas sans permission.

52/ La cure est de la nomination du sr Commandeur d'Arcins. Le revenu en est de trois cens livres. La cure est de l'archiprêtre de Buch et Born, troisième congrégation.

53/ Il n'y a pas de contestation pour les limites de la paroisse; elle confronte du midi à Lenton⁽¹³⁾, du couchant au Porge, du nord à Saumos.

54/ Le lieu principal de la paroisse est bourg composé de 16 maisons. Il y a deux vilages dont l'un s'appelle le Chrastieu⁽¹⁴⁾, composé de vingt maisons, éloigné de l'église d'un quard de lieue, et l'autre s'appelle le village de Sautuges⁽¹⁵⁾, composé de trente maisons, éloigné de l'église d'une grande demi-lieue. Les parroissiens assistent régulièrement à la messe les dimanches et fêtes, et s'ils y manquent c'est qu'ils sont obligés de garder leurs bestiaux.

55/ Il y a dans la paroisse environ deux cens quinze communians. Ils ont tous satisfait au précepte de l'église.

56/ Il n'y a pas de nouveaux catholiques⁽¹⁶⁾.

57/ Il n'y a pas de maitre ni maitresse d'école.

58/ Il n'y a pas dans la paroisse de sage-femme. Mais on a recours à une qui est au village de Sirgas⁽¹⁷⁾, paroisse de Saumos. Elle est assés à portée de toute la paroisse et paraît assés instruite.

59/ M. le baron d'Arès est le seigneur temporel.

60/ Le sr Mirabeau est le juge.

- 61/ Il n'y a pas de prisons.
- 62/ Il n'y a ni notaire, ni greffier.
- 63/ Il n'y a ni médecin, ni chirurgien, ni apoticaire.
- 64/ Il n'y a point d'hôpital.
- 65/ Il n'y a pas de pauvre mendiant, ni orfelin.
- 66/ Il n'y a pas de désordres, ni scandales.
- 67/ Il y a une commanderie de Malthe.
- 68/ Il y a une maison presbitérale joignant le cimetièrre et le clocher de l'église. Elle est assés en état d'être logée.
- 69/ Le curé s'appelle Jean Pelleport. Il est du diocèse de Comenge⁽¹⁸⁾. Il est agé de quarante-trois ans, il a fait ses études à Toulouse, il y a pris le grade de maître ez arts. Il s'est disposé aux ordres dans le séminaire de Comenge où il a resté un an.
- 70/ Il n'y a point d'autre prêtre, ni ecclésiastique qui réside dans la paroisse.
- Dont et de ce que dessus avons dressé le présent procès-verbal pour être sur iceluy ordonné ce qu'il appartiendra. Fait au Temple en cours de visite les jours, mois et an que dessus.

Comme on peut s'en rendre compte à la lecture de ce procès-verbal, l'essentiel de la visite porte sur les matières ecclésiastiques : vêtements sacerdotaux, objet et exécution du culte, vie spirituelle des paroissiens. Cela est certainement très normal et nous fait connaître en partie la vie morale des fidèles. Mais le plus important, en ce qui concerne l'historien, est ce qu'il nous apprend sur la vie (matérielle) de la paroisse : l'état du bâtiment de l'église (§ 31) ; les revenus de la fabrique (§ 33) ; la topographie de la paroisse (§ 52 à 54) et sa vie sociale et économique (§ 60 à 66) ; le presbytère (§ 68) ; et peut-être le plus important, le nombre de paroissiens et de communicants (préambule et § 65) et les origines et la formation du curé.

Tous ces renseignements nous apportent, à une date donnée, des éléments fondamentaux sur l'histoire de la paroisse du Temple que nous ne connaissons pas par ailleurs. A ce titre, le procès-verbal de la visite est précieux.

Jean VALETTE

NOTES

- 1) Soit par lui-même, soit par un vicaire général, soit par le promoteur (ou official), soit par le prêtre placé à la tête de l'archiprêtré, soit par tout autre ecclésiastique de son choix.
- 2) Le Temple. Gironde, ar. Bordeaux, c. Castelnau-de-Médoc.
- 3) Archevêque de Bordeaux de 1729 à 1743.
- 4) *Puisqu'ils sont en usage.*
- 5) Patron des doreurs et des brodeurs. Fête le 4 novembre.
- 6) Les Archives de la Gironde conservent les registres de naissances, de mariages et de sépultures de la paroisse du Temple pour les années 1692-1716; 1737; 1751-1765; 1767-1790. Sont conservés dans la commune les registres GG1 (1707-1761) et GG2 (1754-1792).
- 7) Arbis. Gironde, ar. Bordeaux, c. Castelnau-de-Médoc.
- 8) Il s'agit du commandeur de la Commanderie du Temple d'Arcins, ordre de Malte. Cf. aux Archives de la Gironde les liasses H 2191 à 2198.
- 9) Originaire de Montpellier. Fête le 16 août.
- 10) Sainte Catherine d'Alexandrie. Fête le 25 novembre.
- 11) Saumos. Gironde, ar. Bordeaux, c. Castelnau-de-Médoc.
- 12) Le Porge. Id.
- 13) Lanton. Gironde, ar. Bordeaux, c. d'Audenge.
- 14) Auj. le Crastieu, com. du Temple, au sud du bourg.
- 15) Sautugnes. Com. du Temple, à l'ouest du bourg.
- 16) C'est à dire de protestants, ainsi appelés nouveaux convertis depuis la révocation de l'Edit de Nantes en 1685.
- 17) Auj. Sigas.
- 18) Auj. Comminges. Dans la Haute-Garonne. Evêché du VI^e siècle à 1790. Siègè de l'évêché à Saint-Bertrand-de-Comminges.

— oOo —



UN MARIN TESTERIN PENDANT LA GRANDE GUERRE

Dans son *Journal de Guerre*, Pierre Duboy relate au jour le jour son temps passé sous les drapeaux.

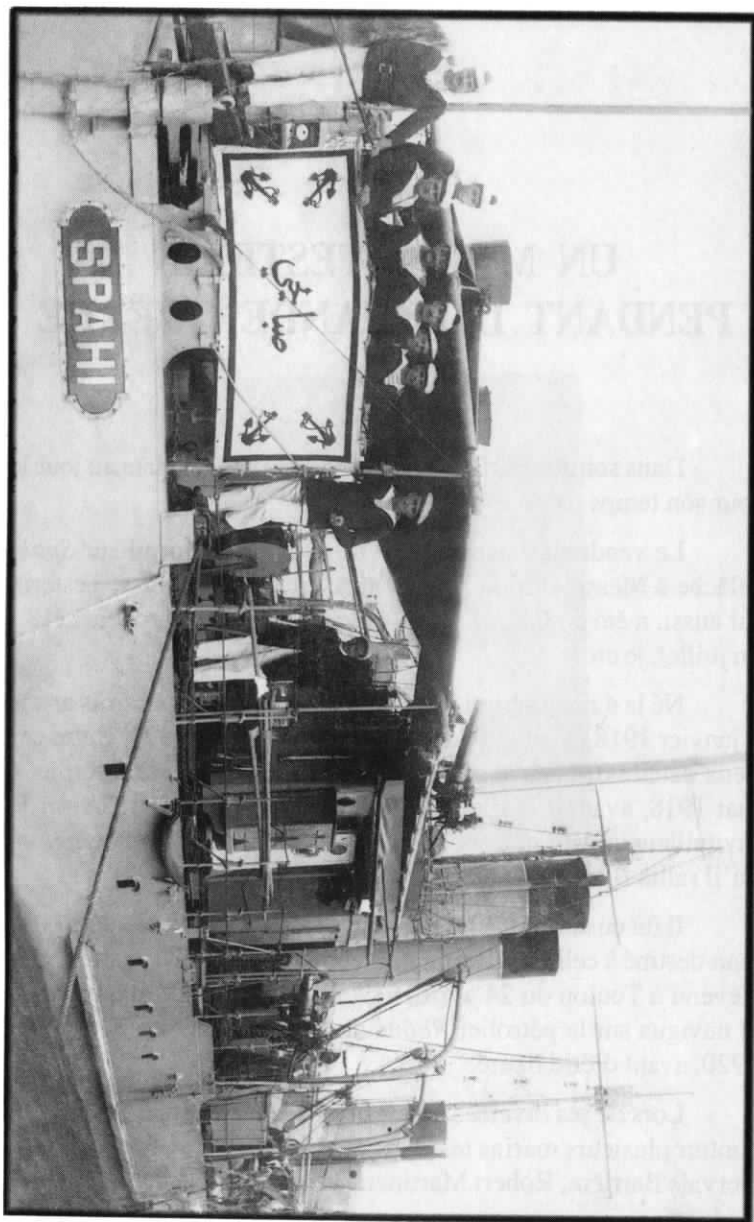
Le vendredi 9 mars 1917, dit-il, le contre-torpilleur *Spahi* relâche à Messine. Mon père le matelot René Lehimas, Testerin lui aussi, a été embarqué sur ce navire, mais plus tard, en 1918 - en juillet, je crois.

Né le 4 novembre 1899, engagé volontaire pour trois ans le 2 janvier 1918, il sera libéré à Toulon le 2 janvier 1921. Entre ces deux dates extrêmes, il sera passé au dépôt de Lorient jusqu'au 4 mai 1918, avant d'être affecté à compter du 10 mai 1918 sur le ravitailleur *Friant*. Ce fut pour rejoindre son bord sur le *Friant* qu'il rallia Bizerte depuis Toulon, sur le *Spahi*.

Il fut ensuite détaché à la base de Constantinople, alors qu'il était destiné à celle de Salonique à compter du 23 novembre 1918. Revenu à Toulon du 24 avril 1919 au 21 août 1919, il embarqua et navigua sur le pétrolier *Rhône* du 21 août 1919 au 20 octobre 1920, avant d'être libéré.

Lors de ses diverses escales en Méditerranée, il devait rencontrer plusieurs marins testerins : Paul Vaillant, Albert Deligey, Gervais Barrière, Robert Martinerie et un Arcachonnais : Charles Bédouré.

Marcel LEHIMAS



AUTOUR DES VILLAS

« *Alexandre Dumas* »,

« *Cyrnos* » et de quelques autres...

Il y a quelque temps déjà, la municipalité faisait apposer des panneaux d'information au droit de quelques villas de la ville d'hiver, parmi les plus significatives.

Louable initiative.

Que dit celui placé devant la villa « *Alexandre Dumas* » ?

« Cette villa, sans doute l'une des plus belles de la Ville d'Hiver, fut construite en 1895 par l'architecte J. de Miramont et l'entrepreneur P. Blavy.



179 ARCAÇON — Villa Alexandre-Dumas — C.B.



Daniel Iffla, son propriétaire, célèbre banquier philanthrope et mécène, la nommera de son propre surnom « Osiris ».

Plus tard, vers 1907, elle fut rebaptisée « Alexandre Dumas »...

Le buste qui surmonte l'entrée, par exemple, est une réplique d'une des figures du «Départ des Volontaires» de l'Arc de Triomphe, œuvre du sculpteur F. Rude.»

De tout cela, une chose est sûre : c'est bien à François Rude que l'on doit la sculpture du «Départ des Volontaires» de l'Arc de Triomphe.

Pour le reste...

Daniel Iffla n'était certainement pas un célèbre banquier puisque ce n'est ni par son métier ni par son travail qu'il atteindra une certaine notoriété. Osiris n'était pas son surnom mais une partie de son nom légal, lequel était exactement Iffla-Osiris, et surtout cette villa ne s'est jamais appelée « *Osiris* ». Elle n'a donc pas été rebaptisée vers 1907, pas plus qu'à une quelconque autre époque, puisqu'elle porte encore aujourd'hui sa dénomination originelle.

Sur le nom de la villa « *Alexandre Dumas* » :

A la vérité, ce sont les Arcachonnais qui avaient pris l'habitude, pendant l'année que dura sa construction, de la désigner sous le vocable de *villa d'Osiris* ou même de *villa Osiris*. Si bien que cette dénomination était même officialisée tant par Edmond de Gabory dans la première édition de son *guide d'Arcachon* publié en 1896 que par Marcel Ormières sur le plan inséré dans ce même guide.

Pourtant, les travaux de construction prenaient fin en juillet de cette année-là, sans que jamais le fronton de la villa n'ait porté le nom de ce dieu égyptien.

Alexandre Dumas fils était mort en novembre 1895, et c'est en son honneur qu'Osiris qui était de la même génération et qui sans doute le connaissait, avait donné le nom de cet auteur à sa nouvelle villa. Une villa qui ne doit donc rien à Alexandre Dumas père qu'Arcachon peut certes se glorifier d'avoir reçu, mais une seule fois et en coup de vent, le 22 juin 1865 :

Va tu peux, Arcachon avoir la tête haute;

Alexandre Dumas est aujourd'hui ton hôte!...⁽¹⁾

Cette maison ne pouvait pas s'appeler *Osiris* pour la bonne raison que son propriétaire possédait déjà à Arcachon, boulevard de la Plage, une autre villa qui portait le nom de *Léonie Osiris*. Bien que Léonie Carlier, épouse Iffla, ne se soit, elle aussi, jamais appelée Osiris. Son mari, Daniel Iffla, n'ayant eu le droit d'ajouter Osiris à son patronyme par décret impérial qu'en 1861 alors que son épouse était morte en couches six ans auparavant.

A moins que la maison s'appelât en fait *Léonie-Osiris* par référence au nom des deux époux, comme la maison voisine, qui appartenait au même propriétaire, s'appelait *Désir & Urbino* des noms de ses père et mère. Son père, Isaac, s'il était le deuxième d'une famille de six enfants, était l'aîné des garçons ce qui lui valait d'être appelé en famille, Désiré ou Désir. Sa mère était née, elle, Léa Cardoso d'Urbino.

Osiris avait donc choisi, à l'exception de la dernière et de la

plus belle, de donner à ses villas arcachonnaises le nom des membres de sa famille ou d'amies proches. Par exemple, l'une de celle-ci, avenue Gambetta, s'intitulait *Laure-Raoul* suivant les prénoms de sa sœur et de son neveu. Quand la maison sera vendue en 1910, les nouveaux acquéreurs, pensant que c'étaient là les prénoms des anciens propriétaires, la rebaptiseront tout simplement *Jeanne-Henri*, leurs prénoms respectifs...

Au mois d'avril de la même année, puisqu'elle faisait l'objet de la même vente aux enchères, *Léonie Osiris* sera achetée par la Baronne d'Eichtal. La rubrique mondaine de l'*Avenir d'Arcachon*⁽²⁾ mentionnera cette transaction. Cela n'échappera pas à la nouvelle propriétaire qui aura l'œil attiré par la chronique météorologique située tout à côté et dans laquelle le journaliste tentait, tant bien que mal, de faire oublier à ses lecteurs par un dicton anglais, le temps pluvieux qui prévalait alors :

April brings showers

May flowers.⁽³⁾

Cela paraîtra de bonne augure à la Baronne qui rebaptisera derechef sa nouvelle maison : *May Flower*.

Trente ans plus tard, des résidents importuns s'incrusteront pour plusieurs saisons et remplaceront le petit pavillon de bains agrémentant le jardin en bordure de mer par un bunker beaucoup moins élégant. Le propriétaire du moment jugera alors plus prudent de changer *May Flower* en *Fleur de Mai*.

Une jolie fleur printanière qui sera cueillie dans les années quatre-vingt par un promoteur peu respectueux de notre patrimoine.

Le terrain de deux mille deux cent cinquante mètres carrés situé dans la boucle formée par les allées Emile Pereire, Sully et Montretout et sur lequel s'élève *Alexandre Dumas* avait été acheté par Osiris, la veille de Noël 1882, à Emile Pereire fils, alors gérant de la société civile et universelle formée entre Emile Pereire, son père, et Isaac Pereire, son oncle, tous les deux décédés. Selon le règlement qui régissait le lotissement de la Ville d'Hiver, l'acquisition d'un terrain valait engagement de construire « une maison à usage d'habitation bourgeoise » dans les six mois sui-

vants. Mais Osiris était bien assez riche pour s'affranchir d'une pareille obligation et attendra douze ans pour se décider à confier la construction d'une villa à l'architecte Jean de Miramont et à l'entrepreneur Blavy.

Cette longue hésitation montre que cet achat avait été fait dans un seul but spéculatif et non pour répondre aux besoins d'une nouvelle résidence. Osiris avait en effet déjà six maisons dans Arcachon. Pendant toute la durée où le terrain avait été laissé en friche, il avait résisté aux sirènes des agents immobiliers locaux. Quinze mois à peine après qu'il ait fait cette acquisition sur la base de 8 francs le mètre carré, l'agence Garcias écrivait à son régisseur que la valeur des terrains en ville d'hiver pouvait être estimée aux alentours de quatorze francs le mètre et en aucun cas en dessous de douze francs. Et lui demandait l'autorisation de mettre ce terrain, dont Osiris ne faisait rien, en vente. Ce qui aurait représenté en très peu de temps une plus value de 50 %, chiffre exceptionnel à une époque de grande stabilité monétaire. Trois ans plus tard, Marcel Ormières à son tour prétendait que depuis que cette propriété était clôturée, deux personnes étaient venues lui demander si elle était à vendre et qu'un client lui en avait même demandé le prix. Il conseillait cependant, en s'appuyant sur un dessin de sa main, de la morceler en trois pour en tirer un meilleur prix. Mais Osiris, en spéculateur avisé, dédaignait toutes ces propositions bien que sa pingrerie légendaire devait souffrir chaque année quand il faisait face « aux frais d'entretien des routes de la Ville d'Hiver, aux frais d'éclairage et de gardiennage, en un mot à tous les frais sans exception se rapportant à la viabilité » qui grevaient chaque terrain de ce quartier. Lesquels frais s'élevaient à 5 centimes annuels par mètre carré, mais pouvaient être ramenés à 3 centimes au « cas où l'avenue bordant le dit terrain ne serait pas éclairée ».

Le projet qu'il avait confié à son architecte était tout à fait original, tant dans son style que dans sa destination. Pour ce qui est du premier, il est difficile de nier dans le dessin l'influence de la villa *Cyrnos*⁽⁴⁾ que l'ex-Impératrice Eugénie s'était fait construire à Cap-Martin, entre Monaco et Menton. Osiris était en effet un grand admirateur de l'épopée napoléonienne et collectionnait des tas de souvenirs de l'Empereur. Il les donnera d'ailleurs à l'Etat

et ils sont encore aujourd'hui rassemblés dans le pavillon qu'il avait fait construire pour les recevoir dans le parc de la Malmaison. Il ne pouvait donc pas ignorer l'existence de cette imposante villa dont la construction intervenue en 1892 avait été dirigée par l'architecte anglais Georges-Hans Tersling. Sur la demande de son éminente cliente, celui-ci avait tenté de réunir le style Renaissance à l'esprit classique formant un ensemble asymétrique alors que plusieurs parties de la maison étaient en elles-mêmes symétriques. La villa *Alexandre Dumas* reprend la même idée, bien sûr en beaucoup plus modeste et apparaît à la fois comme un résumé et un pot-pourri de cette villa impériale. Les trois arcades en plein cintre, en opposition aux autres fenêtres rectangulaires à linteau droit, situées au rez-de-chaussée à Cap-Martin ont été déplacées au premier étage à Arcachon. Mais dans les deux cas, les grandes ouvertures du rez-de-chaussée donnent sur une terrasse en arc de cercle ceinturée d'une balustrade en pierre reprise au premier étage. A Cap-Martin comme à Arcachon, un belvédère carré couvert d'une toiture débordante surplombe la maison et reste l'élément dominant de l'édifice. Et dans les deux cas encore, les façades sont agrémentées d'incrustations de céramiques polychromes et portent des médaillons ronds utilisés comme motifs décoratifs.

Les deux maisons ont ainsi un indéniable air de famille.

Mais avec cette villa, Osiris n'avait pas étanché sa soif de demeures impériales. Elle était à peine terminée qu'il faisait l'acquisition du château de la Malmaison. Un château qui avait appartenu successivement à Napoléon Ier et Napoléon III. Plutôt que d'une simple copie, il était maintenant propriétaire d'une demeure originale. On comprend que dès lors, il se soit quelque peu désintéressé de sa nouvelle villa arcachonnaise.

Quant à la destination de cette maison, elle s'inscrivait dans le désir qu'il avait de doter, à terme, Arcachon d'une grande bibliothèque qui à son sens manquait alors à la ville. Mais par prudence, exactement comme Henri Germain avait demandé à son architecte de prévoir la possibilité de modifier en grand magasin le siège social du Crédit Lyonnais qu'il faisait construire à Paris, si sa banque ne rencontrait pas le succès escompté, Osiris avait demandé au sien de prévoir la possibilité de transformer sa grande



bibliothèque en villa de rapport au cas où son projet n'aboutirait pas. C'est pourquoi la maison est construite autour d'un immense salon « avec exèdre » qui occupe l'essentiel du rez-de-chaussée. Non pas le salon d'une habitation bourgeoise, mais le salon de lecture d'une importante bibliothèque.

De plus, pour bien marquer sa destination, chaque pierre de la façade portait gravé le nom d'un grand auteur, français ou étranger. Au-dessus du porche, à la place d'honneur, le nom de Victor Hugo était encadré sur sa gauche par celui d'Alphonse de Lamartine et sur sa droite par celui d'Alfred de Musset avec lequel il se disait qu'Osiris aurait été lié d'amitié.

Peu de temps avant de mourir, Osiris offrira d'ailleurs à la Comédie Française une imposante statue d'Alfred de Musset qui porte sur son socle ces trois célèbres vers tirés de *La Nuit de Mai* et qui sont une discrète allusion au drame qu'avait vécu le riche donateur :

*Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur...
Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.*



Quelques esprits chagrins finirent par estimer incongru la présence d'Alfred de Musset dans la maison de Molière. Ils furent écoutés et la statue fut transférée dans quelque réserve de musée où elle connut un long purgatoire avant de rejoindre cette pelouse du parc Monceau où encore aujourd'hui elle dédaigne magnifiquement l'indifférence des nombreux promeneurs.

Sur le buste, réplique d'une des figures du « *Départ des Volontaires* », qui surmonte l'entrée.

Au-dessus de l'emplacement où était gravé le nom de Victor Hugo, une petite niche abrite une statue que l'on dirait en terre cuite et qui semble tout droit sortie du grand bas-relief du *Départ des Volontaires de 1792* que François Rude a sculpté pour l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Peu de temps avant d'entamer la construction de cette villa, Osiris avait commandé à son ami Emmanuel Frémiet une statue équestre de Jeanne d'Arc que l'on voit toujours à Nancy. Emmanuel Frémiet avait été l'élève de François Rude ; il était son élève mais il était aussi son neveu. Il est tout à fait possible qu'à l'occasion de la réalisation de la statue de Jeanne d'Arc, Emmanuel Frémiet ait voulu offrir à son ami et client un souvenir de son maître ou l'une de ses premières œuvres effectuées dans le style de l'atelier Rude⁽⁵⁾.

Osiris était trop fier pour embarrasser la façade de sa maison de quelque copie sans valeur... Et il y a de fortes chances que la réplique annoncée soit en fait un original.

Sur la destination de la villa :

deux mois après la fin de sa construction, Osiris abandonnait l'idée de faire de sa villa une bibliothèque mais prévoyait cependant de la donner à la ville d'Arcachon :

Je donne et lègue à la ville d'Arcachon ma villa Alexandre Dumas, sise à Arcachon, avec tout le terrain en dépendant à l'effet d'y offrir l'hospitalité à dix membres de l'Institut qui auraient par eux-mêmes une pension ou rente de 1500 francs garantie par l'Etat ou la ville de Paris ou le capital nécessaire pour justifier l'indépendance de leurs personnes. Je lègue à la ville d'Arcachon la somme de cent mille francs à l'appui pour élever sur cet immeuble toutes constructions utiles et faire telles installations et tels aménagements qu'il conviendra pour recevoir et soigner convenablement les hommes illustres qui viendront y finir leur existence⁽⁶⁾.

A la relecture, le testateur rajoutait en marge :

L'établissement devra porter en façade ces mots : « Fondation Osiris ».

L'année suivante, il changeait une nouvelle fois d'avis, découvrant tout à coup que l'on pouvait être un grand homme sans bénéficiaire pour autant d'une rente annuelle de 1.500 francs, de surcroît garantie par l'Etat ou la ville de Paris !

Je révoque purement et simplement le legs fait à la ville d'Arcachon de ma villa Alexandre Dumas et d'une somme de cent mille francs.- Je donne et lègue la dite villa, qui devra porter plus tard le nom de Villa des Grands Hommes et toutes ses dépendances à l'Institut de France en nue-propriété, l'usufruit en ayant été légué par moi à Mme Ferguson, à charge pour l'Institut de remplir les conditions indiquées dans mon testament. Je lègue au dit Institut de France les cent mille francs nécessaires pour aménager la dite villa conformément à la destination que j'ai indiquée, sans cependant changer l'ensemble de tout ce que

j'y aurai fait personnellement de mon vivant⁽⁷⁾.

L'année suivante il précisait son idée :

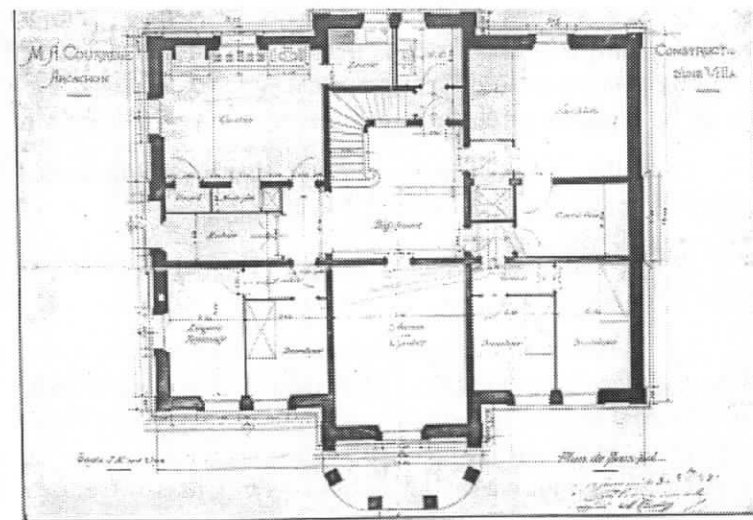
Je donne et lègue à l'Institut de France, la nue-propriété de la villa sise à Arcachon, avenue Emile Pereire qui porte actuellement le nom d'Alexandre Dumas, avec toutes ses circonstances et dépendances et le terrain y attenant, à l'effet d'y établir au décès de l'usufruitière une maison confortable dans laquelle Messieurs les Membres de l'Institut, ou à leur défaut des hommes de science, savants, que l'Institut jugera dignes de cette faveur, viendront momentanément jouir d'un repos nécessaire à leur santé. Je donne et lègue au dit Institut de France une somme de cent mille francs à l'effet d'élever sur ce même terrain un pavillon afin d'augmenter le nombre des chambres destinées à recevoir ces Messieurs, si l'Institut juge cet agrandissement utile. Je donne et lègue au même Institut de France une somme de cent mille francs, qu'il placera comme il l'entendra et dont le revenu chaque année servira à payer les frais d'entretien de la dite villa. Je tiens absolument à ce que l'on conserve avec soin les arrangements qui ont été faits par moi dans cette villa, quant aux noms qui figurent sur les murs extérieurs, je désire qu'ils y restent tous, sans exception, on pourra en augmenter le nombre mais ne pas le diminuer, tel est mon vif désir⁽⁸⁾.

En 1906, il résiliait purement et simplement toutes ses volontés antérieures et rédigeait un dernier testament qui allait être appliqué. Il occupait la dernière année qui lui restait à vivre à y ajouter force codicilles pour régler des problèmes spécifiques. A l'évidence, il avait décidé de régler le sort de ses villas arcachonaises en général et d'Alexandre Dumas en particulier par l'un d'entre eux.

Les quelques confidences qu'il avait faites çà et là à Arcachon laissaient à penser qu'il allait toutes les donner à cette ville, à charge pour celle-ci de faire d'Alexandre Dumas une grande bibliothèque, revenant ainsi à son projet initial.

Et tant pis pour nos grands hommes !

Ces confidences avaient été assez précises et répétées pour que l'Avenir d'Arcachon écrivît au lendemain de son décès :



Il lègue à Arcachon ses villas qui peuvent être évaluées à 300 000 francs. Il nous a dit qu'il destinait « Alexandre Dumas » à une Bibliothèque ; la grande salle du rez-de-chaussée étant construite pour salon de lecture.

Déjà certains caressaient le projet d'agrandir la place Thiers par la démolition des villas *Léonie Osiris* et *Désir & Urbino*, devenues ainsi la propriété de la ville :

Les villas Léonie-Osiris, Désir-Urbino forment, d'un seul tenant, une belle propriété bordant la plage, le boulevard et la rue de la Mairie. Elle devrait être transformée en une place qui, par l'achat ou l'expropriation des immeubles voisins, agrandirait avantageusement la place Thiers. Ce serait la place Osiris. Arcachon posséderait enfin, sur le Bassin, une esplanade convenable et non plus cette minuscule place Thiers qu'un kiosque original, mais utile, va encore rétrécir. [...] Mais ne vendons pas la peau du testament avant qu'il ne soit à terre. Le testament est encore inconnu dans ses détails ; des bruits inquiétants circulent au sujet de la non-signature des codicilles.

La Place Osiris s'évanouirait alors comme un beau rêve, dont il ne resterait que le souvenir d'une vaste et généreuse conception⁽⁹⁾.

Hélas, ces bruits se vérifièrent. Si Osiris avait eu le temps avant de mourir d'ajouter six codicilles à son testament aucun ne traitait de la destination de ses possessions arcachonnaises. Pas plus qu'un septième qu'il n'avait pas même eu le temps de signer.

Les villas rejoignaient ainsi l'ensemble du patrimoine qui devait échoir au légataire universel, l'Institut Pasteur.

Adieu veau, vache, cochon, couvée... Adieu place Osiris et grande Bibliothèque...

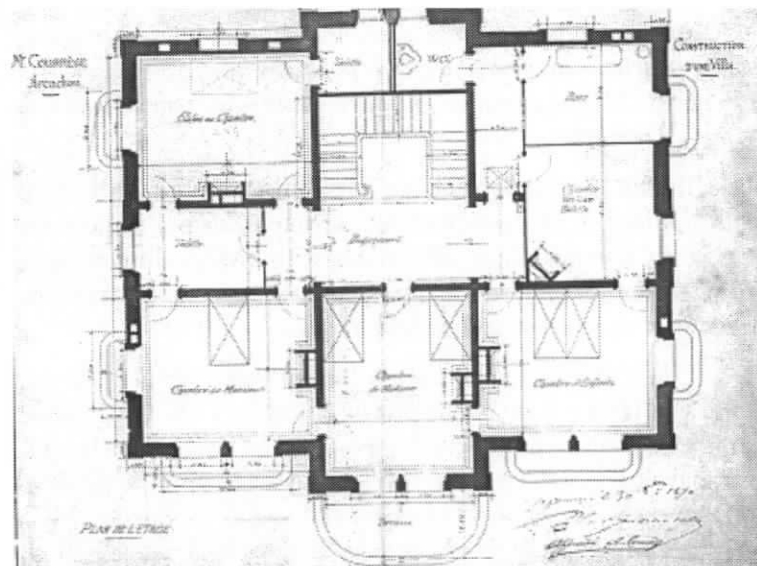
La ville de Rueil sera moins sévère qui lui consacra quand même une place alors que c'était à l'Etat qu'il avait donné le château de la Malmaison. Les villas arcachonnaises finiront pas faire l'objet d'une vente aux enchères en 1910 bien que le testateur ait prescrit avec insistance à ses donataires l'interdiction formelle de revendre les biens ainsi reçus.

Il est fort possible qu'une transaction discrète soit intervenue entre les héritiers naturels d'Osiris, essentiellement sa nièce et sa petite nièce, épouses respectives de Claude Debussy et de Sacha Guitry, qui avaient tenté sans succès de s'opposer judiciairement à l'exécution du testament. *Alexandre Dumas* devenue la propriété du préfet de Vendée fera cependant l'objet dans le cadre de cette difficile succession (c'est un journal local de juillet 1913 qui nous l'apprend) d'une perquisition en règle de la part d'hommes de lois parisiens descendus tout exprès à Arcachon.

Redevenue habitation bourgeoise, la villa perdait les inscriptions qui ornaient ses façades. Sans que l'on sache comment ce résultat a été obtenu : en arasant les pierres jusqu'à ce que ces inscriptions disparaissent ou bien en occultant ces inscriptions au moyen d'un mortier couleur pierre ? Une chose est certaine, il n'en reste aucune trace.

Sur le fait que cette villa serait, sans doute, l'une des plus belles de la Ville d'Hiver :

L'une des plus belles, peut-être, mais pas la plus belle. Ce qui semble avoir été l'avis même de certains membres de la famille Iffla.



Osiris avait un cousin, Achille Iffla, avec lequel il était fâché pour une sombre histoire de famille :

J'en exclus aussi les deux frères Achille et Georges Iffla à qui je ne laisse rien et bien à regret, car j'ai conservé pour la mémoire de leurs père et mère un bien affectueux souvenir : je puis leur dire, sans attenter à leur honneur, qu'ils sont la cause d'une grande faute commise par leurs auteurs qu'ils m'ont empêché de réhabiliter sans qu'il leur en coûtât un sou : l'un et l'autre sont de braves garçons à qui l'on ne reproche rien : seulement avec un profond chagrin je leur déclare qu'ils avaient un grand intérêt moral à faire ce que leur père, leur mère et leur grand-tante Segonde m'avaient promis⁽¹⁰⁾.

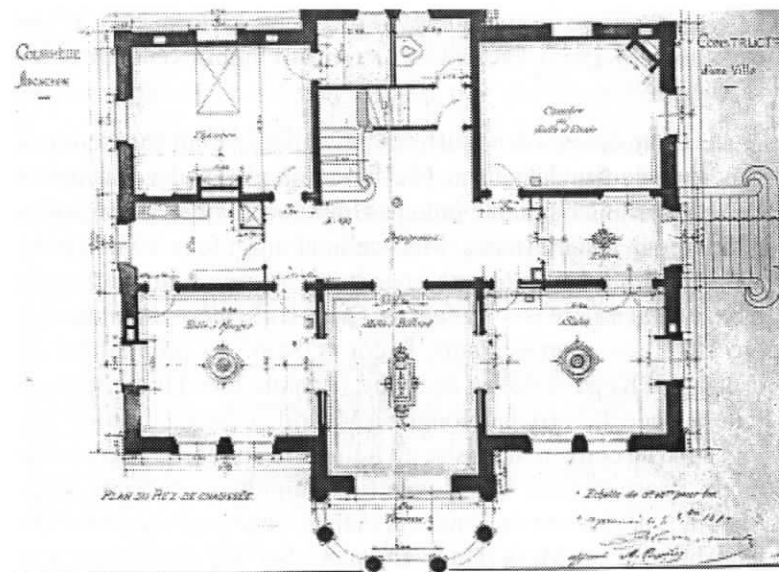
Ainsi déshérité, cet Achille Iffla vivait à Agen sans se préoccuper plus avant de ce que pouvait penser de lui son riche cousin d'autant plus qu'il y jouissait d'une certaine aisance que lui valaient des rentes confortables. Une aisance suffisante pour convaincre une jeunette de vingt-sept ans sa cadette, Marie Paule Ducomet, de la partager en l'épousant. Reconnaisant, il en avait fait sa légataire universelle, non sans accompagner ce geste d'une ultime recommandation :

Ceci est mon testament. Je donne lègue et laisse à ma femme née Marie Paule Ducomet, tous les biens que je posséderais à mon décès... Je lui demande en souvenir de toutes mes bontés de ne pas se remarier.

Il était mort à soixante-six ans, en novembre 1901. Huit mois plus tard, la succession réglée, sa veuve faisait l'acquisition de la villa *Courrège*. Cette villa était la seule en ville d'hiver capable, par sa taille, son architecture et la qualité de sa construction, de rivaliser avec la villa *Alexandre Dumas*.

Elle s'élevait sur un terrain faisant partie de la propriété acquise en 1861 par la Compagnie du Midi. En 1866, cette même compagnie avait créé la Société Immobilière d'Arcachon à laquelle elle avait apporté, entre autres, la jouissance gratuite pendant vingt-cinq ans du Casino Mauresque et de ses dépendances. Mais quand la compagnie avait vendu sans réserve, le 20 janvier 1879, ce même Casino à la commune d'Arcachon, la Société Immobilière avait dû se désister de ces droits d'exploitation et de jouissance évalués alors d'un commun accord à 40 000 francs. Plutôt que de la dédommager en espèces sonnantes et trébuchantes, la Compagnie du Midi avait préféré lui apporter le reste des terrains qu'elle possédait encore dans la forêt d'Arcachon. Parmi lesquels se trouvait une parcelle de 13 444 mètres carrés représentant toute la surface comprise dans le quadrilatère formé par les allées Corrigan, Lakmé et Sarraméa.

Onze ans plus tard, en novembre 1890, la Société Immobilière d'Arcachon parvenait à tirer cent mille francs rien que de cette parcelle. Mais il est vrai qu'il lui avait fallu pour cela accepter de n'être payée que 20 000 francs au comptant. Curieux personnage que l'acquéreur, Alberto Courrège, quarante et un ans, né à Porto, passant pour avoir fait fortune comme diamantaire au Brésil et récemment installé à Bordeaux où il se disait rentier. Ce nouveau propriétaire confia aussitôt à l'architecte Marcel Ormières et à l'entreprise Blavy-Cancalou la construction d'une importante villa baptisée *Clarisse* du nom de sa troisième et dernière fille. Le 28 février 1891, comme il s'y était engagé, il versait 15.000 francs sur les 80 000 francs qui lui restaient à devoir à la Société Immobilière d'Arcachon.



Huit jours plus tard, il était mort. Laissant sa veuve et ses trois enfants dans une situation financière fort compromise puisqu'aux 65 000 francs encore dus à la Société Immobilière s'ajoutaient pas moins de 54 000 francs réclamés par l'entreprise chargée de la construction.

La maison était loin d'être terminée et sa veuve s'attachait à la faire finir sur ses propres deniers quand la liquidation de la succession entraînait sa mise en vente aux enchères. C'est elle-même qui la rachetait, en décembre 1891, pour 110 000 francs et la rebaptisait du nom de son mari décédé.

Pour faire face à tous ses engagements financiers, elle choisissait au printemps suivant de morceler la propriété et de ne conserver que la maison au milieu d'un jardin ramené à 4 000 mètres carrés. Dès novembre 1892, *L'Avenir d'Arcachon* annonçait la réalisation de plusieurs villas :

« Voici de nouveaux et élégants chalets : *La Belgique, Marie-Amélie, Guillaume Tell* à M. Baster, *Courrège*, la reine de ce quartier, dans le style italien, presque oriental, avec toit en terrasse, colonnade, balustres et balcons en pierre massive, et dont nous

adressons tous nos compliments à l'architecte M. Ormières, à l'entrepreneur M. Blavy ; voici *Li-Tsin* qui, en chinois, veut dire chrysanthème.⁽¹¹⁾ »

Cette opération ne suffisait pas et il lui fallait se résoudre à vendre également la maison. C'est la comtesse Thadée Wisniewski, veuve d'un aristocrate polonais, qui l'achetait avec son jardin réduit, pour 90 000 francs. Mais celle-ci à son tour, s'étant tournée vers des prêteurs locaux pour financer son acquisition, avait bien du mal à faire ses échéances. Quand elle mourait en décembre 1899, ses quatre enfants, le comte Stanislas propriétaire du château de Krystinopol en Autriche, le comte Jéroslas conseiller à l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Madrid, le comte Charles-Witold abbé au couvent d'Assise en Italie et la comtesse Thérèse habitant Krosniewidée en Pologne (une famille européenne avant l'heure !) décidaient de vendre la maison pour payer les dettes de leur mère. C'est Marie-Paule Ducomet qui se portait acquéreur pour 62 500 francs. Elle n'achetait en fait que deux mille cinq cents mètres carrés de terrain sur les quatre mille que comptait encore la propriété. Elle faisait là une superbe affaire d'autant plus que la maison était meublée pour un montant qui avait été évalué à 12 500 francs.

Dans cette même maison, Ernest Chausson avait composé, au printemps 1894⁽¹²⁾, une partie de son *Roi Arthus*.

Il y avait certainement dans cet achat un peu précipité l'expression de quelque revanche sur le cousin de son mari. On raconte qu'aussitôt après son achat, elle aurait fait quelque peu remanier la maison par Jules de Miramont, celui-là même qui avait dessiné la villa *Alexandre Dumas*. Mais le plus surprenant reste quand même qu'elle l'ait tout de suite rebaptisée *Cyrnos*. Difficile de ne pas voir dans ce geste un clin d'œil ou plus sûrement un pied de nez en direction du cousin Osiris. Peut-être celui-ci avait-il eu à l'origine l'intention d'appeler sa maison *Cyrnos*, mais n'avait pas osé le faire ?

Dans plusieurs ouvrages récents, cette villa *Cyrnos* est présentée comme ayant été celle de la veuve Iffla-Osiris. Jamais il n'a existé de veuve Iffla-Osiris. Osiris, mort veuf et sans descendance

est le seul à avoir porté ce patronyme. Après avoir été la propriété de la veuve Courrège et de la veuve Wisniewski, la maison appartenait maintenant à la veuve Iffla. Et non pas Iffla-Osiris.

Deux ans plus tard, considérant son deuil terminé et faisant fi des dernières volontés de son barbon de mari, elle épousait, à la mairie d'Arcachon, Noël Marie Bernard Philigone Barrère, de deux ans son aîné et se disant homme de lettres. Se disant, parce que la Bibliothèque Nationale ne conserve aucun souvenir d'une quelconque œuvre de cet auteur...

La villa connaîtra encore bien des vicissitudes. Elle deviendra propriété du département de l'Ariège de 1939 à 1952. Après quoi, elle sera en partie détruite par un incendie et reconstruite en 1954 avant d'être vendue par appartements au milieu des années 1970.

Aujourd'hui *Cyrnos* ne bénéficie pas du panneau informatif institué par la municipalité, sans que l'on connaisse les raisons de cet ostracisme injustifié...

Sur le projet d'une grande bibliothèque

Le projet avorté de cette grande bibliothèque imaginé par Osiris laisse entier le problème de l'existence d'une bibliothèque de recherche et d'étude à Arcachon.

Ce qu'il n'a pas fait, reste à faire.

Bien sûr, il existe une bibliothèque de prêt dans un réduit de laquelle est resté entreposé pendant de nombreuses années un fonds régional relativement important mais dans un état de conservation inquiétant. De toute façon, on ne confie pas à un chercheur ou à un étudiant un ouvrage tel, par exemple, que *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne*, de Jean Thore, publié en 1810⁽¹³⁾, comme l'on prête le dernier Mary Higgins Clark à un estivant confronté à la vacuité d'une journée pluvieuse.

Ce qui explique qu'il y a longtemps que le Thore a perdu la belle carte établie par le Chevalier de Poyferré de Cère dont il pouvait s'enorgueillir, il y a quelques années encore...

Cette pénible constatation a dû être faite par d'autres, puisque tout récemment ce fonds a enfin été placé dans un magasin auquel le public n'a plus libre accès.

La Société Scientifique détient elle aussi dans ses locaux un fonds intéressant dont l'accès est par trop difficile. De son côté, la bibliothèque municipale de La Teste est également dépositaire de quelques ouvrages régionaux mais en quantité plus réduite, il est vrai. En outre, ces deux villes voisines sont toutes les deux pourvues d'un service municipal d'archives servi par un personnel spécialisé.

Toutes choses qui pourraient utilement être regroupées dans une véritable bibliothèque de recherche et d'étude que l'essor constant de la population du Sud Bassin rend chaque jour plus nécessaire. Les collections y seraient développées au moyen d'un budget spécifique en provenance de ces deux communes et par l'acceptation de legs et de dons comme celui que Madame Maria Frondaie a consenti dernièrement à la ville d'Arcachon.

Un bienfait de l'intercommunalité qui permettrait un meilleur service pour un moindre coût.

Jean-Pierre ARDOIN SAINT AMAND

NOTES

- 1) *Le Courrier d'Arcachon*, n° 45 du dimanche 25 juin 1865.
- 2) Numéro du 10 avril 1910.
- 3) Avril apporte ondée en pleurs, c'est Mai qui donnera les fleurs.
- 4) *Cyrmos*, nom que les Grecs employaient pour désigner la Corse. La Corse, bien sûr, qui était le berceau des Bonaparte.
- 5) Il s'agirait d'un modèle en plâtre de la tête du "Génie de la Liberté criant" (*La Marseillaise*), pour laquelle avait posé Sophie Frémiet, épouse de François Rude. D'autres exemplaires existent au musée du Louvre et à Nuits-Saint-Georges, provenant de l'atelier de Cabet, autre neveu par alliance de Rude.
- 6) Daniel Osiris : Testament mystique *Fait à Arcachon où je me trouve en ce moment à ma villa Léonie Osiris, par un temps bleu et sans nuages, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize*, 8^e feuillet.
- 7) Daniel Osiris, codicille à son testament *Fait à Arcachon le quinze septembre 1897*, 2^e p.

- 8) Daniel Osiris, testament *Fait à Paris le vingt trois août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit*, feuillet 14.
- 9) *L'Avenir d'Arcachon* du 17 février 1907.
- 10) Daniel Osiris, *Testament mystique du 15 septembre 1896*, op. cit., 7^e feuillet.
- 11) *L'Avenir d'Arcachon* du 6 novembre 1892.
- 12) Ernest Chausson était arrivé à Arcachon pour y soigner sa fille Annie tuberculeuse, le 2 octobre 1893. Après être descendu à l'hôtel de France, il s'était installé à la villa *Clara* où il était resté jusqu'à la fin de l'année. Au mois de janvier suivant, il préférera la villa *Courrège* qu'il ne quittera qu'en mai.
- 13) Dont un exemplaire est proposé à la vente en ce moment sur un site spécialisé d'Internet au prix de 4.000 francs !

— oOo —

LES CHANTIERS BOSSUET

– avant propos –

Pour réaliser l'article «Le départ de Vito Dumas» (*Les Cahiers du Bassin* n° 11), je me suis adressé à Miche Bossuet qui, de fil en aiguille, me narra le séjour de Marcel Bardiaux, autre navigateur célèbre dont il a gardé le souvenir. Ce marin, tour-du-mondiste comme son prédécesseur Vito Dumas, apparut dans la vie somme toute courante et quotidienne de la famille Bossuet alors qu'il était enfant.

Piqué par la curiosité, je me fis raconter la naissance de cette entreprise navale. Celle-ci, née au XIX^e siècle perdure avec la 5^e génération représentée par Michel, le digne successeur qui suit la trace de ses aïeux. L'importance de cette entreprise familiale est donc marquante pour le Bassin car elle fait partie intégrante des maillons indispensables à sa vie maritime ostréicole et de plaisance.

A) - Jean-Baptiste Bossuet

Jean-Baptiste Bossuet naît à Saint-Seurin sur l'Isle en 1830. Le passé historique de la Gironde influe sur sa vie professionnelle puisqu'il devient tonnelier près de Lormont. Il construit et fournit des fûts aux viticulteurs de la région aux crus mondialement réputés. Parallèlement et ce, depuis son enfance, il s'adonne au dessin artistique mais également à celui de la construction navale.

Le temps est venu d'effectuer le service militaire et, natu-

rellement, Jean-Baptiste est appelé par la Marine Nationale, ce qui lui permet de côtoyer de nouveaux personnages et de faire plus ample connaissance avec le monde de la mer.

Ainsi, les différents engins qui flottent sur l'eau, du plus petit au plus grand, sont pour lui matière à réflexion. Sa jeunesse et des idées nouvelles lui donnent alors l'impulsion nécessaire et motrice pour donner libre cours à ses aspirations créatrices. Il dessine encore et encore des plans de bateaux ; d'autre part, le maniement des outils à bois n'a plus de secret pour lui car il a acquis une dextérité sans pareille qui fait de lui un artisan recherché.

Tous ces éléments réunis vont lui permettre de se réaliser. Nous ne pouvons qu'être admiratifs devant un de ses dessins au trait qui représente les plans en forme d'une goélette (avec table de déplacement et stabilité) réalisé à Marine Rochefort en 1859 car, à titre de comparaison, de nos jours, pour approcher une telle perfection ce serait la P.A.O (Publication Assistée par Ordinateur) qui serait utilisée.

De Lormont, Jean-Baptiste prend au plus direct et se retrouve sur les bords du Bassin. Il jette son dévolu entre La Teste de Buch, alors port de pêche important avec Gujan-Mestras et Arcachon, au lieu-dit «La Pointe de l'Aiguillon», face au Sud-Est car à l'abri des vents dominants. A la fin du XIX^e siècle, ces lieux ne sont que des «pré-salés» pour la plupart pratiquement déserts de toute âme.

Il acquiert un bout de terrain ayant «les Pieds dans l'eau» et y construit un abri à l'exemple des chais en bois du pays, ce qui lui permet de réaliser son premier bateau. Le succès est au rendez-vous car la demande est forte en ce temps-là.

Son chantier s'agrandit ; aussi des machines sont-elles nécessaires pour la découpe et la forme du bois. L'entreprise devient alors prospère puisque, au fil du temps, celle-ci compte jusqu'à 20 ouvriers pour la plupart originaires de La Teste toute proche. Les horaires qui sont pratiqués ne sont pas des plus rébarbatifs pour l'époque et ces derniers varient en fonction des saisons et des commandes.

Si les besoins des ostréiculteurs en bateaux de servitude amènent le chantier Auguste Bert, proche de celui de Jean-Baptiste, à concevoir et à lancer le premier bateau-bac inspiré du sharpie américain, le second sera réalisé par notre entreprenant charpentier. Ce type de bateau tout d'abord mu à la voile sera prolifique et côtoiera les nombreuses tilloles (ou pinasses) qui naviguent sur le Bassin.

Jean-Baptiste ne se doutait pas alors que, la mode et l'évolution passant, un de ses descendants, Michel, un siècle plus tard, en redessinerait les plans pour que ce type de bateau puisse de nouveau naviguer dans les eaux intérieures du Bassin.

Les chantiers Bossuet deviennent ainsi les plus importants de La Teste de Buch et leur réputation n'est bientôt plus à faire. Arcachon devient une station balnéaire à la mode et fort cotée. Par ce biais, Jean-Baptiste va recevoir dans sa belle demeure en pierre (qui existe encore de nos jours) des personnes qui vont compter parmi les célébrités de l'époque, telles que Gustave Eiffel ou Georges Sahuqué. Ses amis qui pratiquent le yachting aiment sa compagnie et suivent ses conseils en matière de construction navale ; ils le reconnaissent en effet comme «un des leurs» et lui resteront longtemps fidèles.

L'entreprise se diversifie aussi bien en pinasses que bacs, bateaux-bacs, yachts et voiliers (genre 6 ou 8 mètres), canots à pétrole et pinasses motorisées. Ce large éventail peut de ce fait satisfaire toute sorte de clientèle et la plus exigeante qui soit à l'époque.

Son fils Louis, né en 1870, et qui a grandi en même temps que l'extension des bâtiments, en toute logique va perpétuer l'œuvre de son père.

B) -Louis.

Sous son égide, les constructions navales suivent les commandes ; de même, le chantier effectue réparations, entretien et gardiennage de tout matériel flottant. Tout est bien rôdé à présent et c'est à ce moment là que vient se greffer une histoire peu com-



Vues des chantiers Bossuet à l'Aiguillon



mune à l'époque liant intimement un navigateur qui va, par la suite et ce jusqu'à nos jours, marquer bien des générations de yachtmen : Vito Dumas et celle de son voilier trouvé au chantier Bossuet sous le nom de *Titave II*. Ce 8m. J.I., conçu par le célèbre architecte naval Joseph Guédon, va alors connaître ses heures de gloire sous son nouveau nom : «Lehg». C'est après plusieurs tentatives que Vito peut appareiller afin de franchir les passes. Comme dans toutes les familles, Michel retransmet ce qu'il a entendu de son père et grand-père, une fameuse phrase que se plaisent à raconter les descendants du chantier. Louis dit en effet à son fils : «drôle, demain il va y avoir du bois sur la plage !» ...car la tradition voulait qu'en «cadeau de fin d'année», le patron du chantier accordât à ses employés d'aller récolter la moisson de bois échouée au bas des dunes du Pilât provenant pour la plupart de quelques coques naufragées. Pour ce faire, des bacs sont tractés jusqu'à cet endroit de côte sauvage où battent de plein fouet les vagues océaniques. Le ramassage fait et une fois le bois coupé, cette manne est répartie entre chaque ouvrier. Se doutant quelque part que l'aventure de Vito Dumas tournerait court, Louis anticipait sur son hypothétique réussite en ce moment de l'année ; heureusement pour le navigateur, il n'en fut rien !

Et naturellement, comme dans toute bonne famille à la tête d'une telle entreprise, Louis espérait pérenniser son affaire, d'autant plus que naquirent Pierre en 1897 et Jean en 1900.

C) - Pierre

Pierre travailla au chantier jusqu'en 1934 puis partit pour affaires en Afrique. Il revint au pays lors de la disparition de sa mère. C'est à ce moment que le chantier va accuser le coup d'une «fortune de mer» : entendons par là un revers de fortune. En effet, les contrats sont généralement passés avec les marins du pays, des particuliers qui pratiquent la plaisance mais également avec la Marine Nationale. Ces commandes assurent la bonne marche du chantier.

En 1939, la Marine Nationale signe un contrat de plusieurs pinasses à moteur. Le travail terminé, elle en prend livraison mais

n'honore pas la facture, car la guerre vient d'être déclarée à l'Allemagne. C'est ce qui va contraindre Pierre à vendre le chantier contre son gré, car il se doit d'honorer les paies de ses ouvriers et de régler les échéances des créanciers. Certains diraient que pour s'élever et grandir dans la vie, il faut passer par de telles épreuves et, en effet, c'est le fils Guy qui va relever le défi.

D) - Guy

Guy est, pour mieux le situer, le père de Michel Bossuet, l'actuel tenant du chantier connu de tout le Bassin et au delà.

Avec l'Administration, comme dit le vieil adage : «rien ne se perd» ; aussi, après la guerre, c'est Guy qui touchera les arriérés de la fameuse commande et cette manne inespérée l'aidera à reprendre la gérance de l'entreprise familiale. Avec la ténacité qui le caractérise, Guy rachète le fond en 1958. Ouf ! l'honneur est sauf, ainsi que la renommée, même s'il y a eu quelques égratignures au passage...

Le principal est que le travail soit toujours au rendez-vous et aussi bien fait. A son tour, comme son grand-père, Guy va être le témoin d'une aventure mais cette fois «heureuse» avec un de ses visiteurs : Marcel Bardiaux.

Ce navigateur célèbre va élire domicile durant quelque temps au chantier Bossuet afin de préparer son voilier *Les quatre vents*. Durant son séjour, il sera aidé par Guy, le constructeur naval qui lui portera également secours alors qu'il s'est malencontreusement blessé en sautant du pont, un de ses pieds tombant sur un tesson de bouteille. Cette blessure ne l'empêchera pas de réaliser, seul et à la voile, plus d'un tour du monde. En revenant de son périple en métropole, sa première escale le conduira au Bassin et il mouillera l'ancre en face de Pereire.

Pendant ce temps, le chantier continue de lancer des yachts et dériveurs tels que des Monotypes, 6.50m, Loup, 5.0.5, Cane-ton, Pacifie, Fin, etc...



Michel Bossuet dans son atelier

E) - Michel

Michel Bossuet est donc la 5^e génération depuis la création du chantier et si, en quelques mots, il sait raconter la saga familiale, il est conscient de la responsabilité qui pèse sur ses épaules. Héritier d'une longue lignée de constructeurs navals, il sait ce que représente «la belle ouvrage» ; d'autre part, il est le garant de la bonne marche du chantier qui, quand on s'y rend, respire la construction navale typique et traditionnelle. Le wagon sur rail sert toujours aux manœuvres pour la mise au sec au à l'eau de tout bateau et le hangar-atelier est le parfait chantier où l'œil embrasse aussi bien une baleinière, une coque de cotre béquillée, un dériveur, un yacht, une pinasse ou un monotype en construction, le tout dans un décor où les années n'ont rien changé.

Le visiteur s'y sentira rapidement «chez lui» et, chose surprenante, l'impression qu'il ressentira est qu'il chevauchera aussi bien la fin du XIX^e siècle que le début du XXI^e ! Comme dirait Jacques Brel : «le temps s'arrête aux Marquises» ; ici, il en est de même. Les odeurs caractéristiques des essences différentes de bois fraîchement coupés et les effluves de colles vous révèlent alors l'âme du Chantier Bossuet dont Michel, stoïque, attend, qui sait ? un troisième navigateur solitaire. D'ailleurs, lui-même a de «l'eau de mer dans les veines», bon régatier, il est redouté par ses concurrents lors des joutes de pinassottes et il arbore fièrement dans son bureau les coupes qu'il a remportées. Il fait donc honneur à ses ancêtres et le chantier peut continuer...

Jean PARROU-BORDES

Remerciements à Michel Bossuet.

SOURCES

- N° 11 « Les Cahiers du Bassin ».
- Les aventures de Marcel Bardiaux - 1960.
- « Aux quatre vents de l'aventure » - même auteur - Tomes I et II.
- Les aventures de Marcel Bardiaux, hier « Les 4 vents » aujourd'hui « Mañana », même auteur.
- Les navigateurs solitaires par Jean Merrien - Denoël - 1968.

— oOo —

Un Argentin à Arcachon

MARIO MELFI (1905-1970)

Antonio, Mario Melfi, né à Buenos-Aires le 5 août 1905, fut sans doute en France, durant trois décennies, l'un des chefs d'orchestre de tango parmi les plus en vue.

Dès le tout début du XX^e siècle, la musique latine, et plus particulièrement le tango, furent très vite adoptés en France. Introduit dans l'Hexagone dès 1910, le tango recueille un succès considérable. Il déchaîne cependant le courroux de l'archevêque de Paris, Mgr Amett, qui condamne cette nouvelle danse «obscène et immorale».

Certes, durant l'hiver 1913, l'Amérique nous envoie un nouveau pas, mais «le fox-trot» n'entame en rien la suprématie du rythme argentin ; le tango continue à connaître un engouement d'autant plus extraordinaire qu'en 1914, un jeune étudiant en médecine argentin, Manuel Rodriguez, commet une œuvre qui sera interprétée dans le monde entier : *La Cumparsita*.

1. Le musicien

On ne peut situer avec exactitude l'arrivée en France de Mario Melfi, peut-être aux alentours des années 1928-1929. Mme Cariven, l'épouse du chef d'orchestre bien connu, rapporte qu'elle entendit le jeune Mario, alors violoniste, dans un cabaret montmartrois, *La Villa d'Este* ; c'était en janvier 1929⁽¹⁾. C'est au cours de cette soirée que Mario Melfi fut donc remarqué par Marcel Cariven (Toulouse 7 avril 1889 - Paris, 11 septembre 1979), chef d'orchestre des *Bouffes Parisiens*, mais aussi accompagnateur de



tout ce qui comptait alors dans le Music Hall français et le théâtre lyrique.

En 1929, Mario Melfi est inscrit à l'agence *Roger Gendre*, sorte d'A.N.P.E. musicale, qui assure le recrutement des musiciens et orchestres pour les marques de disques ou les «saisons» d'hiver ou d'été des villes d'eaux notamment. Alors qu'il habite un étroit studio, boulevard Sébastopol, Melfi passe de *La Villa d'Este* au 14 avenue Junot, c'est-à-dire au *Florida*, où il obtient un engagement pour huit mois - il y reviendra au printemps 1936. En juillet 1931, il est engagé au Casino de la Plage d'Arcachon, dans la formation d'Albert Majouffre⁽²⁾, orchestre de danse conventionnel dans lequel on note la présence de musiciens locaux, tels le violoniste Basoges et le saxo-ténor Pierre Monteil⁽³⁾.

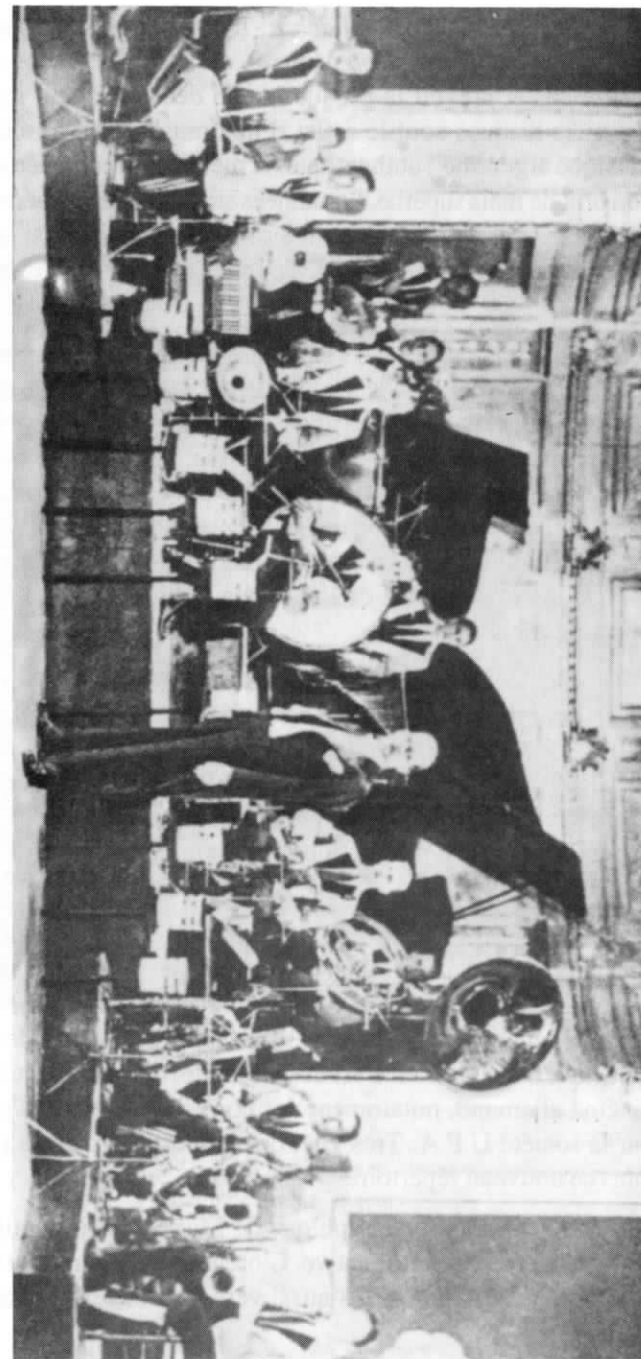
Le retour à Paris ne se fait pas sans difficultés. Au début des années 30, le syndicat des musiciens se montre largement hostile à l'égard des étrangers et vient d'obtenir la mise en place d'une nouvelle législation qui exige un «permis de travail» sur le territoire national, délivré pour une durée limitée ; cette mesure restrictive a été prise dans le seul but d'éviter la multiplication des demandes d'emplois et de protéger une profession largement concurrencée par la radio et l'industrie du disque.

La période 1934-1936 voit Mario Melfi propulsé comme musicien de studio dans l'orchestre Cariven. Marcel Cariven assure en effet l'accompagnement de chanteurs au renom incontesté tels que Tino Rossi, Réda Caire, Jean Lumière, mais aussi d'interprètes comme Elyane Cellis et Lucienne Delyle à ses débuts. Violoniste, Mario Melfi s'affirme alors comme un as du bandonéon et devient un arrangeur au talent confirmé dans les adaptations de morceaux classiques.

2. Le chef d'orchestre

En février 1934, Melfi met en place sa propre formation : elle est modeste, composée seulement de quatre musiciens. Avec elle, il obtient un engagement au cabaret *L'Ermitage*, 10, rue Victor Massé et en juin de la même année franchit pour la première fois les portes d'un studio d'enregistrement en tant que chef.

Albert Majouffre et son orchestre au Casino de la Plage en juin 1931. Saison d'été. Melfi est au centre, entre les deux pianos.



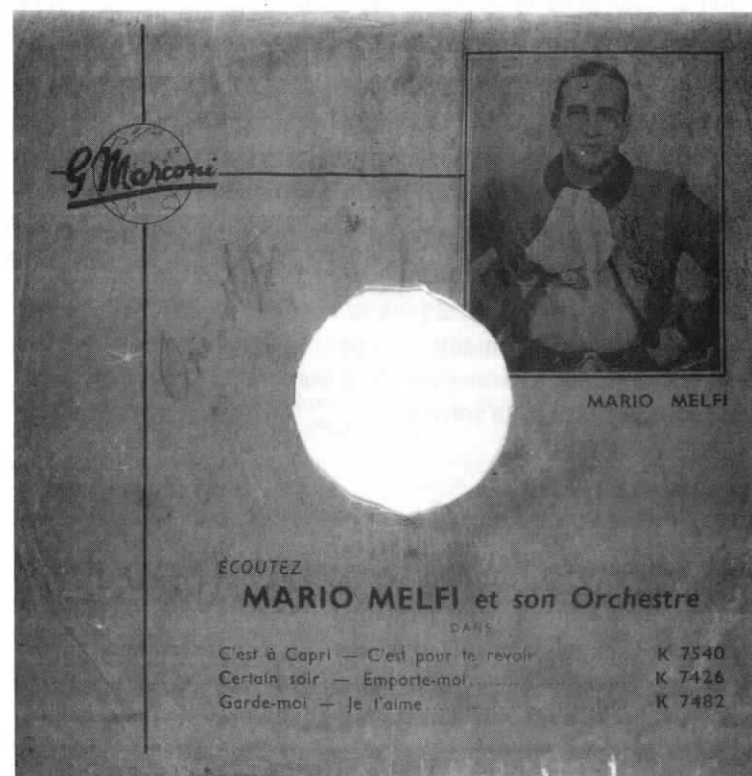
Son contrat chez *Columbia* - mais il enregistrera simultanément chez *La Voix de son Maître* - est établi pour une durée de quatre ans et prévoit la production de deux titres par mois ! Ses premiers disques sont le reflet d'une musique très proche de la musique argentine ; authentique, la mélodie est attaquée d'une façon brutale mais superbe. Les années suivantes, les impératifs commerciaux que mettent en avant les marques, mais aussi la demande du public, auront pour conséquence une déviation vers un répertoire plus sirupeux.

En 1937, l'orchestre de Melfi, composé de dix musiciens, assure l'animation musicale du *Bagdad*, l'endroit le plus sélect de la capitale, situé au 101, avenue des Champs Elysées⁽⁴⁾. Il fait en effet partie intégrante du *Claridge*, au sein duquel nombre de personnalités vont danser. En 1938, Melfi se produit au casino du Mont d'Or, puis au casino de Biarritz (juin 1939), au *Perroquet* à Cannes (juillet-août), avant de rejoindre le palace niçois, l'*Hôtel Ruhl* et, pour une partie de l'automne, le *Palais de la Méditerranée*, toujours à Nice.

Fin 1939, Melfi re-signe un contrat de deux ans avec la seule *Voix de son Maître* - il reviendra chez *Columbia* en 1941. Durant cette période, il entame une étroite collaboration avec Félix Chardon (1911-1962), chef d'orchestre de la marque *Odéon* ; ensemble, ils vont composer plusieurs œuvres originales frappées au sceau de la musique exotique vers laquelle se tournent les Français en plein drame.

C'est ainsi qu'en 1941, Mario Melfi partage l'affiche de ce genre musical avec des célébrités telles que Quentin Verdu, Ramon Mandizabal, ou encore Augustin Pesenti. A vrai dire, il n'y a pas réellement de concurrence. Certes, la recherche de rêve est évidente, mais la France est aussi inondée par les productions du cinéma allemand, notamment des comédies musicales produites par la société U.F.A. Très vite, des orchestres français puisèrent dans ce nouveau répertoire.

L'activité phonographique de Mario Melfi, durant les années de guerre, est significative. L'orchestre va se tourner non seulement vers le swing, mais aussi vers les nouveaux succès alle-



Pochette de disque 78 tours

mands. Dès 1944, la situation se modifie. Après quatre concerts au cirque royal de Bruxelles, Mario Melfi et son orchestre quasi complet quittent Paris pour la Gironde. Malgré le couvre-feu, Melfi joue chaque soir *Chez Dariol*, une institution bordelaise, cours de danse très chic, rue Paul-Louis Lande (qui existe toujours de nos jours).

En 1946, c'est le retour à Arcachon. Trois ans plus tard, Melfi obtient un contrat de six mois au *Palais d'Hiver* de Lyon ; les horaires sont pénibles, il faut jouer de 22 heures à 4 heures du matin. En 1950, il débute une longue «saison» estivale en mai à Grenoble, rejoint le casino de Vichy en juillet et celui de Royan en août, avant de terminer à Lausanne, de septembre à novembre.

En juin 1951, l'orchestre Melfi s'installe à Marseille qu'il délaisse en mai 1952 pour une tournée qui l'amène en Suisse avec une séance d'enregistrement pour la *Voix de son Maître* à Zurich. Les derniers enregistrements se situent en 1955 et 1957. Melfi se produit encore à Bordeaux en 1958 mais, un an plus tard, l'orchestre n'est plus qu'un souvenir.

4. Les dernières années

Mario Melfi se retire à Arcachon en 1961, d'abord au 1, boulevard Deganne, avec sa seconde épouse ; ensuite au 118, boulevard de la Plage, dans une petite maison située passage Lauga. Il mène une existence paisible, tard levé, attentif à son tiercé quotidien, peut-être loin de la musique qu'il a tant servie même s'il possède un petit orgue portatif sur lequel il joue pour ses invités. Il va jusqu'à prendre des leçons d'escrime ! C'est un homme charmant, qui a laissé d'agréables et heureux souvenirs à ceux qui l'ont alors connu.

Ses moyens matériels sont limités ; il ne s'est jamais inscrit à la SACEM. Erreur monumentale si l'on observe que parmi ses compositions personnelles le fameux Poema est régulièrement repris et enregistré jusqu'à nos jours, et que, de même, son adaptation d'un air de la Traviata de Verdi - *Violeta* -, après avoir été un succès considérable pour Columbia dans sa première version, fut rejoué par la suite par nombre de formations.

Le 21 septembre 1970, il décède d'une rupture d'anévrisme à l'Hôpital d'Arcachon ; il est inhumé à Arcachon, auprès de son épouse, sous une pierre tombale de granit ornée d'une lyre. Musicien local et national, Mario Melfi, qui fut un habile artisan, a laissé derrière lui un bel héritage tant au niveau phonographique que par ses compositions personnelles ; cette œuvre originale d'un musicien étranger constitue une contribution indéniable à notre culture musicale.

Gilles BRISSONNEAU-STECK

Remerciements

Cette article n'aurait pas été rédigé sans l'aide précieuse de M. Albert Caré, ancien pianiste de l'orchestre de Mario Melfi et de Mme Daversens, d'Arcachon.

NOTES

- 1) S'agissait-il de l'orchestre d'Edwardo Bianco-Bachicha, spécialisé dans les tangos humoristiques ? En effet, c'est avec cet orchestre que l'on rencontre la première trace phonographique de Mario Melfi en tant que chanteur (catalogue *Odéon* de mars 1930).
- 2) René, Albert Majouffre, chef d'orchestre et chanteur (ténor léger), né à Arcachon, dirige alors l'un des deux orchestres du Casino de la Plage. On conserve un témoignage unique sur cette activité sous la forme d'un disque comprenant le titre *Oh! Mon bel Arcachon*, chanson officielle de la foire-exposition de 1936, enregistrée à Bordeaux la même année pour la Société d'Enregistrement du Sud-Ouest (sise place Gambetta).
La formation de René Majouffre assurait les bals réguliers du soir et de la nuit dans le Grand Hall à partir de 22 heures, puis de 2 heures du matin ; une seconde formation jouait en matinée, de 12 à 14 heures pour les fameux *Apéritifs Dancing*, sur la terrasse.
- 3) Marcel Basoges fit aussi partie du quatuor de saxophones de la Côte d'Argent, crée par Daniel Berque, qui se produisit durant de longues années sur les ondes de Bordeaux Aquitaine (voir Michel Boyé, *Harmonies arcachonnaises [1861-2000]*, p. 65). Quant à Pierre Monteil, membre de l'Harmonie Municipale d'Arcachon, puis de l'Avenir Musical Arcachonnais, il fut aussi professeur et directeur des Ecoles de Musique du Teich (1943-1944) et de Gujan-Mestras (1944-1953), enfin de celle La Teste-de-Buchen qui porte aujourd'hui son nom.
- 4) Dès 1941, le *Bagdad* sera surtout fréquenté par les officiers allemands qui s'y pressent. La guerre terminée, il sera reproché à Mario Melfi ses prestations musicales durant la guerre, devant «l'Occupant».

— oOo —

EXTRAITS DE LA DISCOGRAPHIE DE MARIO MELFI

1/ Compilation d'enregistrements effectués pour Columbia

- face 1 :

- Sentimental (1939)
- Dans vos yeux (1941)
- Ce soir (1941)
- Musique de rêve (1940)
- Je n'ai fait que passer (1940)
- Attends-moi (1940)
- Les deux guitares (1940)
- Seul ce soir (1940)
- Poema [vocal Mme Tania] (1935)
- Bodas de oro
- Le plus beau de tous les tangos du monde (1937)

- Face 2

- Ta voix (1936)
- Les yeux noirs (1936)
- La Paloma (1939)
- Etoile de Rio [vocal Jaime Plana] (1940)
- Quand viendra le jour (1941)
- Swing, Madame, swing (1942)

2/ Microsillon enregistré en 1956 pour *La voix de son Maître* :

«20 ans de tango»

- Jalousie
- Dansons encore
- Une dernière fois
- Tu te souviendras de moi
- Tes mensonges
- Mélodie pour toi
- Tu m'as menti
- Tu m'abandonnes
- Joue contre joue
- Violetta
- Tristesse.

UN BANQUET LITTÉRAIRE

Le 7 janvier 1924, un banquet réunissait au *Lutétia*, à Paris, soixante-quinze convives sous la présidence de Louis Barthou et du maréchal Joffre. Il était offert au docteur Armaingaud.

Le nom du docteur Armaingaud était familier aux Arcahonnais en raison de l'établissement qu'il avait fondé en 1887 au Moulleau, pour y recevoir des enfants atteints de tuberculose et que l'on connaît maintenant sous le nom de Centre Saint-Vincent de Paul.

Mais ce n'était pas en raison de son activité de médecin fondateur de sanatoriums maritimes que le docteur Armaingaud était fêté ce jour-là. C'était pour saluer la publication de son *Édition des œuvres complètes de Montaigne*.

Assistaient donc au banquet, entre autres : Louis Barthou, avocat, homme politique (qui sera assassiné à Marseille en recevant le roi de Yougoslavie), le maréchal Joffre, prestigieux vainqueur de la guerre de 1914-1918, MM. Jérôme et Jean Tharaud, hommes de lettres, Mme Gevin-Cassal, inspectrice générale de l'Assistance Publique, Mme de Chauveron, de la Comédie-Française, des artistes, des journalistes, un professeur au Collège de France, un inspecteur de l'Université représentant le ministre de l'Instruction Publique. C'était un *déjeuner de bonne foi sans invitations officielles*, offert par la Société des Amis de Montaigne, à son secrétaire général le docteur Armaingaud.

Dans les 270 pages de l'Essai qui introduisait l'œuvre de Montaigne, le Dr Armaingaud racontait comment il avait été initié

à l'étude de Montaigne, à l'âge de 7 ans, en apprenant à lire et à écrire à l'aide de textes copiés et transcrits en français moderne par son père. Cela faisait donc 74 ans qu'il pratiquait cet auteur et s'en inspirait dans sa vie quotidienne. A 82 ans, il entreprenait cette édition qu'il croyait pouvoir mener à bien en trois ans !

Bien que ce banquet fût non officiel, il y eut des discours qui célébraient Montaigne d'une part, le Dr Armaingaud d'autre part. Il y répondit en ces termes :

" Mes Chers Amis,

" La journée d'aujourd'hui restera certainement dans mon souvenir une des plus heureuses de ma vie, car elle m'apporte une sorte d'assentiment de sympathie générale accordée à l'un des deux principaux efforts de ma vie ". Et c'est là que nous quittons Montaigne pour rejoindre Arcachon.

" Le premier de ces grands efforts a eu pour objectif l'initiative de l'organisation en France de la lutte contre la tuberculose par l'établissement de la Ligue française d'éducation contre la tuberculose, de la fondation de sanatoriums maritimes d'initiative privée, pour les enfants débiles et tuberculeux des glandes et des os, qui a débuté par la création directe et personnelle du sanatorium d'Arcachon...

" Chaque semaine quand j'allais passer avec ma famille une journée au sanatorium d'Arcachon et que j'en voyais repartir guéris, redressés, transformés, ces petits enfants que j'avais vu entrer quelques mois ou une année auparavant physiquement dégénérés, difformes, rachitiques, scrofuleux, alors j'éprouvais envers tous ceux qui m'ont aidé et soutenu sous quelque forme que ce soit, une sincère reconnaissance et ma naturelle bonne humeur se maintenait comme aux jours de la jeunesse. "

Montaigne nous pardonnera de l'avoir laissé en chemin pour rapporter ces éloges d'un site qui n'a rien perdu de ses vertus, bien qu'on ait parfois tendance à l'oublier.

C'est ainsi qu'en lisant soigneusement l'ouvrage consacré aux noms des rues d'Arcachon par la S.H.A.A., je n'y ai trouvé aucune rue ou place portant le nom d'Armaingaud. Et son buste

subit l'outrage du temps, un peu dérobé aux regards, sous la verdure d'un petit jardin public.

Ne serait-il pas possible de lui trouver un meilleur emplacement, et de lui dédier un rond-point au Moulleau où voisinent Saint Antoine de Padoue, Saint François-Xavier et Saint Thomas d'Aquin ? Il apprécierait sûrement leur compagnie.

La bonne humeur avait régné au cours de ce banquet du 7 janvier 1924. Et Mme de Chauveron, de la Comédie Française, se leva pour dire ces quelques vers en forme d'acrostiche, dont il est inutile de citer l'auteur ; ce sont des vers de circonstance !

Armaingaud, vous avez quatre-vingt-deux printemps.

Robuste est votre cœur, légère est votre plume.

Montaigne, dont parfois vous prenez le costume,

A su vous conserver la vigueur des vingt ans.

Il vous maintient gaillard, même en vos accidents,

Ni douleur qui meurtrit ni fièvre qui consume.

Guidé par ses conseils, votre esprit s'accoutume

A résister au mal, à gauchir les tourments.

Un livre, les Essais, riche élixir de vie,

Dispense les bienfaits de sa philosophie...

Eliane KELLER

Remerciement à Jacqueline Bonnet qui a bien voulu me prêter cet opuscule de 61 pages, imprimé sur les presses de l'Imprimerie d'Art " Le Croquis ", à Paris, illustré de cinq gravures, dont un portrait d'Armaingaud par Nadar.

— oOo —



Antoine Armaingaud (Bordeaux 1842-Paris 1935)

Professeur agrégé à la faculté de médecine de Bordeaux, créateur de sanatoriums marins.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Activités

Le 19 mai 2002, à l'occasion de la Fête de la Base, Mme Eliane Keller et le major Patrick Boyer ont présenté leur ouvrage *Cazaux. De l'Ecole de tir aérien à la B.A. 120*.

Au cours du mois de juin 2002, Mme Eliane Keller et le président de la SHAA ont été consultés par le Service de l'Urbanisme de la Ville d'Arcachon, sur la création et l'histoire des quartiers arcachonnais.

Le samedi 8 juin 2002, Michel Boyé représentait la Société Historique lors de l'inauguration de la *Maison du Marin*, réalisation de l'association AUPORT sur le port de La Teste-de-Buch.

Le lundi 17 juin 2002, Jean-Claude Riehl a participé à la réunion de la commission extra-municipale de la Forêt mise en place à La Teste.

Les 22 et 23 juin 2002, la SHAA s'est associée aux journées «Port ouvert» organisées à La Teste ; ont assuré les permanences Mmes Neymon et Terrée, Pierre Giraud et Michel Boyé.

A propos de la villa Raymonde

Mme Eliane Keller nous a suggéré sa localisation rue Gustave Hameau. Quant à Jean-Pierre Ardoin Saint Amand, voici ce qu'il nous a écrit : «La photo de la villa Raymonde [...] m'a tout de suite fait penser à la villa *Raymond* sise rue Jacques Monod, à côté de la villa *Alfred* aujourd'hui devenue *Maeva*. Pourtant je ne pense pas me souvenir que cette villa soit clôturée d'une grille. Aussi verrais-je plutôt cette villa *Raymond* rue Gustave Hameau, mais c'est sans garantie. La ressemblance entre ces deux villas *Raymond* et *Raymonde* mérite cependant que l'on se pose la question de savoir si elles ont été dessinées par le même architecte».

Appel

M. Ardoin Saint Amand est à la recherche d'informations sur «un constructeur arcachonnais, Victor Despujols, qui exploitait un chantier naval à Arcachon et un autre à Neuilly-sur-Seine sur l'Ile de la Jatte et qui fabri-

quait dans les années 1910 les meilleurs bateaux automobiles du monde». Espérons que des adhérents et lecteurs pourront lui venir en aide.

Publications

Notre fonds vient de s'enrichir de deux nouveaux titres. En effet, notre vice-président Charles Daney vient de publier aux éditions Cairn *Histoire de la Gironde. Petite histoire d'un département excentré à l'ère du jacobinisme*. Cet ouvrage de 240 pages, «rencontre entre l'érudition locale et l'histoire universitaire», est par ailleurs disponible en librairie.

Quant à l'Association pour l'Administration des Douanes, elle a publié, sous le titre *Directeurs et directions des douanes (1791-1945)*, un dictionnaire de 320 pages sur la haute hiérarchie douanière, établi par Michel Boyé et Nelly Coudier.

Erratum

A la suite de problèmes techniques (scanner), quelques erreurs de transcription se sont glissées dans le bulletin n° 112 :

- page 31, il faut lire **Projet Hostin** (et non Nostin) ;
- page 33, § c., il faut lire **monsieur Berniquet** (et non Bemiquet) ;
- page 35, 1ère et avant dernière ligne du chapitre 2, il faut lire **S.I.A.** (et non S.T.A.) ;
- page 49, 3ème ligne, il faut lire **montée** (substantif) (et non montés) ;
- page 55, 5ème ligne, un mot a été tronqué ; il faut lire **un certain trafic** ;
- page 61, §5, un mot a été oublié ; il faut lire : cette solution est jugée peu pratique pour les personnes **âgées**.

Agenda

Notre société participera aux Journées du Patrimoine à Gujan-Mestras, les 21 et 22 septembre 2002 ; elle sera accueillie au port de Larros par l'ATGM.

Au début de l'automne, dans la collection «Regards sur le Pays de Buch», paraîtra l'ouvrage de François Thierry : *Archéologie des Pays de Buch et de Born. Des Gaulois aux Wisigoths*. Dans l'attente de cette publication, à la demande de nombreux adhérents, nous avons décidé de republier des articles qui avaient enrichi le modeste bulletin n° 1 portant statuts de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon (*voir ci-après*).

RICHESSES ARCHÉOLOGIQUES DU BASSIN D'ARCACHON ET DU PAYS DE BUCH

Conspectus historique et géographique

Le Bassin d'Arcachon, centre géographique du Pays de Buch - *Pagus Boiorum* - est aussi un centre d'attractions et de recherches archéologiques trop méconnu. Il est aussi un lieu unique en son genre sur la Côte atlantique, au point de vue géologique et touristique, puisqu'il conserve, derrière les dunes du cordon littoral, les restes d'un estuaire, comme celui de la Gironde, devenu le Bassin triangulaire actuel, puis un delta entre Le Teich et Biganos, à l'est, enfin une sorte de méandre postérieur à ces formations successives et dont le centre est l'Ile aux Oiseaux. L'Eyre (nom déformé en Leyre à travers les siècles mais qui subsiste par exemple au pont des Eyres à Grayan près de Soulac) dont l'écriture originale se retrouve dans le nom gallo-romain d'Eyrac près de la pointe de l'Aiguillon, a formé ce triangle ; ce petit fleuve côtier, jadis bien navigable et voie de pénétration dans les landes, lui a donné vie et importance à tous les âges. Cette même forme triangulaire le différencie nettement et à première vue des autres lacs de formation plus récente, si l'on peut dire, de la côte médocaine et landaise, qui eux s'allongent du nord au sud habituellement en losange, épandant les eaux des petits ruisseaux de la lande au versant oriental des dunes maritimes, qui depuis longtemps les retiennent prisonnières.

C'est vers la base de ces dunes littorales, le long des plages antiques, depuis le Gurg de Montalivet-l' Amélie (Grayan) jusqu'au Pilat et sur le pourtour de l'ancien estuaire de l'Eyre que l'on trouve les traces de la première occupation humaine. La préhistoire semble ici ne commencer qu'au Néolithique (3.000 - 1.500 avant notre ère). Lège, au nord du triangle actuel, Arès, Andernos, Lanton, Audenge, Biganos, Lamothe, prolongés à l'est par Mios et Salles, puis l'Ile aux Oiseaux, semblent avec les dernières découvertes sur les plages du Teich et de Gujan-Mestras, dessiner le contour approximatif des premiers sites habités par les ancêtres des Boïens.

A Andernos, les plages du Bétey et de la Cassotte ont fourni les collections de M. Jean Ferrier, auteur de *La Préhistoire en Gironde* et passionnent toujours de nouveaux chercheurs de ces petits silex noirs taillés en forme de grattoirs discoïdes, de pointes de flèches pédonculées et à ailerons. A la pointe du Teich et sur les plages voisines, des outils similaires en silex de couleurs variées se mêlent à des fragments de poteries ; parfois, comme au cours de ces dernières années, une hache polie apparaît dans l'embouchure de la petite Eyre ou devant le port de Larros, à Gujan, complétant quelques rares échantillons trouvés jadis par le Dr Peyneau à Lamothe ou à Mios.

Certaines de ces pièces permettent de supposer l'influence sinon la permanence d'une industrie de l'époque antérieure dite mésolithique (azilienne ? sauveterrienne ?). L'azilien ne se rencontre sûrement qu'au Truc du Bourdiou à Mios, au confluent de la Saye et de l'Eyre (fouilles Peyneau).

Mentionnons sur les bords de l'Eyre la découverte de 7 haches de l'époque du bronze (1.500 av. J.-C. environ), à Mios en 1897-1898, à Salles, près du Moulin du Martinet, au lieu dit Montespiau (Abbé Pique). Mais c'est surtout la première époque du Fer ou d'Hallstatt (station en Autriche) qui fait entrer le Pays de Buch dans la primitive histoire. Le Dr Peyneau y a découvert 9 stations : 4 à Mios (le Pujaut, Truc du Bourdiou encore, Castandet, le Berceau) ; 1 à Salles (Martinet) ; 3 à Biganos (Les Gaillards, Houn de la Peyre et Bos de Caubet) et 1 à Audenge (La Vignotte), où soit des Champs d'urnes, soit des tumuli ou des fonds de caba-

nes contenaient des vases funéraires, des lances, des épées et des poignards à antennes en fer.

Le savant Jouannet, en 1829, dit qu'en pratiquant la nouvelle route de Bordeaux à La Teste, de 1816 à 1819, on découvrit à Lamothe et sur la rive droite de l'Eyre plusieurs tumuli. *L'Atlas Départemental de la Gironde* mentionne deux tumuli et d'autres sont reconnaissables encore sur les deux rives dans les bois. D'après le récent travail de MM. Coffyn et Mohen (*Les nécropoles hallstattiennes du Bassin d'Arcachon*, 1969), le regroupement de la vallée de l'Eyre serait issu d'une première vague au VII^e siècle av. J.-C. du peuple des Champs d'urnes, venu se fixer à Mios (au Bourdiou) et s'amalgamer aux autochtones. Une deuxième vague, au VI^e siècle, communauté pastorale, aurait apporté la pratique du Tumulus. C'est à cette époque qu'a dû se former la Cité des Boïens à l'emplacement actuel du quartier de Lamothe dans une île fermée de deux bras de l'Eyre, dont l'un - l'Arneyre - forme encore un bassin, ancien port, encore visible au pont de l'Eyga (l'eau). Ces Boïens sont ce peuple aux épées et poignards de fer avec poignées à antennes droites (Hallstatt II) qui habitèrent ce pays jusqu'en l'an 500 environ avant J.-C. Ne discutons pas pour savoir si les Boïens aquitains étaient ou non originaires de la Bohême. La fondation de la ville semble remonter à l'époque de la seconde civilisation du fer dite de la Tène : un statère d'or, au type de cheval, trouvé au Bourdiou, indique la période dite gauloise (La Tène III) et le commencement de la période gallo-romaine.

Cette cité dut son importance sinon son origine au croisement de deux grandes voies de communication, l'une fluviale - l'Eyre, qui se jetait alors dans l'Océan, au nord-ouest, vers le Crohot actuel, à Lège ; l'autre - la chaussée (ou Levade au Moyen-Age) citée dans *l'Itinéraire d'Antonin* (II^e - IV^e siècle après J.-C.) et qui porte entre Burdigala (Bordeaux) et Aquae Tarbellicae (Dax) les noms de Boïos et de Losa : la première localité est identifiée avec Lamothe par les fouilles du Dr Peyneau et la seconde avec Louse, quartier de Sanguinet actuel. Des photographies aériennes (I.G.N. 1950) ont permis de retrouver les traces très nettes de cette route entre Le Teich [Lamothe] et Sanguinet. Elles se continuent au sud par l'ancien Camin Arriaou et desservent les autres sta-

tions riveraines (Bull. Soc. Arch. de Bordeaux, T. 52. Abbé Boudreau).

De 1915 à 1921, le Dr Peyneau avait trouvé entre les deux ponts de la route à Lamothe du Teich, près de la butte de terre qui a donné son nom au quartier et à la petite ville du Moyen-Age, les fondations en petit appareil en alios de la première cathédrale chrétienne du III^e siècle (vers 268) démolie par les Alamans en 276 et par les Vandales en 407, comme Burdigala. Elle mesurait 24 m sur 9,50 m, avec un vestibule à deux portes entre lesquelles a été trouvé un bassin en bronze - bénitier sans doute - plus une sacristie adjacente.

Un chrisme sur terre cuite a été trouvé avec des fragments d'autres poteries en pâte grise vernissée, dite paléo-chrétienne, dans les alentours de cet édifice et d'une maison voisine. Un cimetière de tombes en pierre et en bois avec clous de fer entourait le sanctuaire et s'étendait sous la route actuelle : les cercueils avaient les pieds tournés vers l'est ou le sud ; des pièces de monnaie dans la bouche ou la main indiquaient approximativement la date du décès.

Un monument à colonnes fut aussi mis à jour à la même époque dans le champ de l'autre côté de la route près de la voie de chemin de fer, puis plus récemment d'autres vestiges de mur. Mais bien antérieur à l'église du III^e siècle, vient d'être découvert (1969-1970) par M. Jacques Pérès et ses auxiliaires un fanum, petit temple gaulois, formé d'une cella - un puits sacré de 3 m. environ de profondeur - entourée d'une galerie (peribolos) de 10 m/9 m. de côté, avec vestibule et entrée à l'est encore à dégager. Culte des eaux ou d'une divinité protectrice d'une source, dont le pendant existe sur la rive opposée, près de la gare de Lamothe - la fontaine St-Jean -, avec voûte et fronton à niches, restaurée par nos soins, il y a quelques années, sur le bord de l'ancienne chaussée romaine devenue une route des pèlerins de Compostelle (au Moyen-Age).

Notons que sur cette voie, près de Louse - l'antique Losa -, une exploration subaquatique des étudiants du B.E.C. de Bordeaux (Président M. Richier) vient récemment de découvrir un monument recouvert par les eaux du genre du Fanum de Lamothe.

D'autres vestiges, murs, colonnes, débris de chauffage romain, avaient été relevés en plongée entre 5 à 8 m. de fond par des militaires du Camp de Cazaux.

Toujours à Lamothe, on peut voir au chalet St-Hubert deux colonnes - ionique et dorique -, ainsi que des chapiteaux et un fragment de corniche antiques. De nombreuses pièces - grands et petits bronzes - du 1^{er} au IV^e siècle trouvées dès les premières fouilles et récemment indiquent bien que la ville n'a duré que trois siècles jusqu'au passage des Vandales (407). «Trois fois ville, trois fois désert», dit sa légende ; elle a disparu définitivement peu avant la Révolution pour être partagée entre les communes voisines. Le musée-aquarium d'Arcachon (Institut de Biologie Marine) ainsi que la collection privée de M. le curé du Teich conservent des spécimens de poteries rouges dites «sigillées» - avec marques de potiers -, des fragments de tuiles à rebords et de vases ou objets divers trouvés dans divers sondages ou anciennes fouilles.

A Andernos, dans l'ancien cimetière qui entourait l'église romane actuelle, en 1904, M. le comte de Sarrau découvrit une autre plus grande basilique chrétienne de quelques années postérieures à celle de Lamothe, c'est-à-dire du début du V^e siècle, avec une inscription fragmentaire en latin portant le nom d'un évêque des Boïens. Il semble que, après la destruction de Boïos-Lamothe par les Vandales, l'évêque se soit réfugié à Andernos et ait reconstruit là une nouvelle cathédrale sur et avec les matériaux et les fondations d'une grande villa romaine en petit appareil, détruite elle aussi récemment par les Barbares. Des fouilles ultérieures nous renseigneront sur l'étendue de ces constructions. Un chenal porte encore le nom de Chenal de Ville - ou de la Ville -, d'après une ancienne carte.

Des seigneurs succédèrent aux Boïens gallo-romains sur la butte dite Lamothe au Moyen-Age, où s'éleva un château appelé le Castéra - mot dérivé de Castrum-Castellum devenu Castellare en bas-latin, enfin Casterare et Castéra, nom fréquent dans notre Midi. Il était dominé par un gros donjon qui est encore dessiné sur la carte de Belleyme (XVIII^e siècle). Les doubles fossés seuls et un puits sont encore visibles près du port de l'Eyga. Le marquis de Durfort de Civrac, héritier de la seigneurie de Lamothe, fit cons-

truire avec les matériaux de ce Castéra son château de Certes, à côté d'Audenge.

C'est en 1220 qu'apparaît le nom d'Amanevus de Bogio (Amanieu de Buch), d'où vient sans doute la souche des Captaux de Buch, qui se firent bâtir aux XIII^e - XIV^e siècles, plus à l'ouest, le château de La Teste-de-Buch. Il en subsiste jusqu'en 1813-1820 le donjon carré : la chapelle, comprise dans une tour de la seconde enceinte est devenue le chœur en forme de fer à cheval de l'église actuelle de La Teste. L'emplacement du donjon était marqué jusqu'après la dernière guerre par une stèle récemment détruite, nous le regrettons, sur la place du nouveau marché.

Parmi les captaux de Buch, citons Pierre Amanieu de Bordeaux, Pierre et Jean II et III de Grély ou Grailly, ce dernier prisonnier de Du Guesclin après avoir été vainqueur de Jean le Bon près de Poitiers ; le duc d'Epéron, dont un héritier vendit le titre et le Captalat, en 1713, à J.-B. Amanieu de Ruat seigneur, baron d'Audenge. Son château du Teich devint ainsi le dernier siège des derniers captaux de Buch jusqu'à la Révolution. Ce vieux manoir, modifié depuis le XV^e siècle, privé de ses douves, appartient d'abord à la famille des Castéja : il reste le seul souvenir monumental et ancien (XV^e - XVII^e et XVIII^e s.) des fameux captaux disparus !

A Compran (commune de Biganos), un prieuré dont on remarque les restes (sculptures, chapelle) dans une ferme actuelle, fut le St-Denis des Captaux de Buch. Son baptistère est conservé dans l'église de Biganos. Dans l'ancienne église du Teich, cependant, furent inhumés - paraît-il -, J.-B. Amanieu de Ruat et François Allain Amanieu de Ruat, conseillers au Parlement de Bordeaux. La rue de Ruat, près de la Cathédrale Saint-André à Bordeaux, conserve leur hôtel de ville.

A l'antique cité du *Civis Boïas* dont le musée des antiques de Bordeaux possède le cippe funéraire, a succédé La Teste-de-Buch (première orthographe de 1366), puis enfin Arcachon (Arcaxion : XVI^e siècle) sorti du désert grâce à la notoriété de la chapelle de l'ermite Thomas Illyricus (1519) - «heri solitudo... hodie ciivitas».

Marc BOUDREAU, curé du Teich (†)

LES SOLS A DÉBRIS DE CUISINE DE LA GRANDE DUNE DU PYLA

La face occidentale de la Grande Dune du Pyla, en Gironde, présente du rivage jusqu'au sommet une succession de sols fossilisés par différents épisodes dunaires. Ces paléosols ont attiré, depuis très longtemps, l'attention des promeneurs et de nombreux spécialistes, parmi lesquels nous pouvons citer Durègne (1896), Enjalbert (1960), Prenant et Paquereau (1960), Paquereau (1964).

Ces derniers auteurs distinguent entre les alios et les tourbes de base, visibles au pied de la dune à marée basse, et le dernier sol⁽¹⁾, proche du sommet (60 à 70 m), sept épisodes dunaires successifs marqués par des changements de stratification et fossilisés par d'anciens sols dont l'un très visible court à flanc de dune entre 30 et 40 m. Ce sol laisse voir en coupe naturelle les ondulations des dunes continentales et anciennes sur lesquelles il s'est formé et qui étaient alors perpendiculaires à la direction actuelle du rivage ; elles se prolongent à l'est dans la forêt usagère de La Teste. Il porte par endroits des accumulations de débris de cuisine, dont 6 ont été étudiées ; elles sont constituées de coquilles de lamellibranches comestibles, dont l'amoncellement atteint 20 cm à 1 m d'épaisseur. Il s'agit d'huîtres plates (*Ostrea Edulis*), de coques (*Cardium Edule*), de palourdes (*Tapes Decussatus*), de praires (*Venus Verrucosa*), de coquilles Saint-Jacques (*Pecten Maximus*) et de pétoncles (*Chlamys Varius*). Les valves les plus nombreuses sont celles de coques et d'huîtres plates. A ces débris sont mêlés des

ces, des tessons de poteries, des objets de fer et de cuivre, des monnaies, des éclats et des outils de silex. Il est impossible d'y déceler une stratigraphie.

Le problème le plus intéressant est de connaître l'âge de ces niveaux.

La datation supérieure est aisée à résoudre car les vestiges historiques sont importants et caractéristiques. Nous citerons les monnaies au nombre de 26, essentiellement des doubles tournois frappés entre 1630 et 1650.

Il est plus difficile de parler de vestiges de l'époque gallo-romaine ou de l'âge du Fer. Certains tessons de poterie pourraient s'y rapporter.

Quant à la datation inférieure de ce sol, elle s'avère délicate ; si Prenant et Paquereau (1960) n'avaient trouvé que des éclats de silex, nous avons récolté (station P6 notamment) un outillage sans éclats, de petite taille, mais très nettement diversifié en pièces à encoches ou denticulées, grattoirs au sens large du terme, perçoirs et pointes de flèches (une pointe pédonculée à ailerons et une pointe tranchante). Cet outillage fait actuellement l'objet d'une étude détaillée qui sera publiée prochainement (Flies et Labourg, 1972). Il apparaît essentiellement différent, d'une part de celui de Lacanau, étudié par Larroque et Rigaud (1967) et attribué par ces auteurs à l'Azilien ou à un groupe culturel apparenté (rareté des grattoirs unguiformes typiques, absence de pointes à dos abattu) et d'autre part de celui d'Andernos (La Cassotte) décrit par Ferrier (1967). Mais toute attribution, même à cette époque, paraît prématurée. Il est toutefois intéressant de signaler que Paquereau et Prenant (1961), puis Paquereau (1964) et Manaud (1971) pensent que ce niveau aurait pu se constituer au sub-boréal (-3000 à -1000 avant J.-C.).

L'industrie récoltée au Pyla pourrait appartenir à une civilisation contemporaine du premier âge des métaux et serait à rapprocher de celle d'Andernos étudiée par Ferrier (1967).

L'étude systématique de cet outillage permettra d'apporter une preuve nouvelle et supplémentaire sur l'âge de ces formations

originales que sont les accumulations de débris de cuisine de la dune du Pyla et de préciser l'appartenance d'un habitat très ancien du Bassin d'Arcachon.

Pierre-Jean LABOURG

NOTE

- 1) Sol d'une forêt qui existait entre 1860 et 1870.

BIBLIOGRAPHIE

- Durègne E., 1896-1897 - II. Station Robenhausienne d'Arcachon (Rive sud des Passes). Travaux des Laboratoires. Soc. Sci. Stat. Zool. d'Arcachon 1896-1897, p. 22-27.
- Enjalbert H., 1960 - Les Pays Aquitains T.1 : le modelé et les sols. Bière, Bordeaux, 618 p.
- Ferrier J., 1967 - Une station préhistorique inédite du Bassin d'Arcachon : «La Cassotte», commune d'Andernos les Bains (Gironde). Act. Soc. Linn. Bordeaux, T. 106, série B, n° 6.
- Flies J. F. et Labourg P. J., 1972 - Etude de l'industrie lithique du niveau à débris de cuisine de la Grande Dune du Pyla (Gironde) [sous-pressé]
- Larroque J. M. et Rigaud Ph., 1967 - Les industries lithiques du littoral du Médoc. Act. Soc. Linn. Bordeaux, T. 101, série B, n° 5, 156 p.
- Manaud F., 1971 - L'évolution morphologique récente du Bassin d'Arcachon. Thèse 3è cycle, Fac. Lettres Bordeaux.
- Prenant A. et Paquereau M.M., 1961 - Note préliminaire à l'étude morphologique et palynologique de la Grande Dune dy Pyla (Gironde). P.V. Soc. Linn. Bordeaux, 101, 1, 156 p.
- Paquereau M.M., 1964 - Flores et climats post-glaciaires en Gironde, Act. Soc. Linn. Bordeaux, 101, 1, 156 p.

— oOo —

QUAND LES ARABES S'EMBARQUAIENT A ARCACHON...

André de Mandach, Chronique dite Saintongeaise

(Max Niemeyer Verlag Tübingen, 1970)

M. de Mandach nous offre cette fois l'édition intégrale du "Turpin interpolé" du manuscrit LEE (p. 255-352). Or il considère "Tote l'histoire de France" et ce "Turpin" comme les volets du "diptyque littéraire" (p. 19) que serait la "Chronique Saintongeaise". Cette édition partielle de la chronique est ainsi précédée d'une très longue analyse (251 pages) des caractères linguistiques et du contenu historique de l'ensemble de la chronique. D'après cette minutieuse analyse, elle serait l'œuvre "d'un savant de Saint-Seurin de Bordeaux dans les années 1205-1220 environ dans une scripta franco-occitane émaillée de gasconismes" (p. 7).

Comme le chroniqueur s'intéresse à la "géographie historique et religieuse de la province ecclésiastique de Bordeaux", il n'est pas étonnant qu'il ait fait allusion dans cette chronique bordelaise du début du XIII^e siècle au Pays de Buch. Mais c'est l'abbaye de St-Seurin qui est "le véritable pôle de l'intérêt du Chroniqueur" (p. 47). Dans le "Turpin interpolé" sont donc énumérées "Totes les demes e les yglises (que) dona Karles a St Seurin - si cum sainz Marçaus ho aveit doné - dès Leire si qu'en Gironde, e de si jusqu'en Syron..." (p. 290). En particulier l'abbaye bordelaise possède en Pays de Buch les églises de "Saint Pou d'Osengie" et "Saint Pierre de Cumpree". Des mentions dans les archives (pour

St-Pierre de Comprian, dans la paroisse de Biganos, un acte de 1085 ; pour St-Paul d'Audenge, une charte seulement de 1325) confirment que ces deux églises ont été des dépendances de Saint-Seurin (p. 26-27).

Outre l'emprise de l'antique abbaye bordelaise, la chronique révèle l'importance de la situation géographique du Pays de Buch par rapport à Bordeaux. Après la libération de la Saintonge et de Bordeaux par Charlemagne et Roland, le "roi de Bougie prend la fuite pour Arcachon... C'est parfaitement logique : les Sarrasins prennent la fuite en direction de l'Espagne, du bassin d'Arcachon où les attendaient leurs bateaux..." (p. 52).

Mais, de plus, cette chronique révèle la place exceptionnelle de deux localités du bassin dans les légendes sacrées et les chansons de gestes de l'Aquitaine. A St-Paul d'Audenge dépendance de St-Seurin, d'après le chroniqueur, "gist Guarins d'Au(b)(t)efollie" (p. 290), un des principaux personnages de "La geste de Doon de Mayence" (p. 111). La mention d'Andernos, dans la chronique bordelaise, est évoquée aussi par M. de Mandach comme un des indices de son inspiration de la "Geste de Garin de Monglane" : "Guibert d'Andernas ou d'Andernos surnommé *Guibelin* fait un mariage d'argent. Il a en effet épousé Agaie ou Gaiete, l'héritière de la seigneurie d'Andernos, localité connue aujourd'hui sous le nom d'Andernos-les-Bains. Elle est citée dans notre chronique à la suite d'Audenge (appelé *Osengie* par notre chroniqueur, à propos des dépendances de St-Seurin de Bordeaux au bord du Bassin d'Arcachon)..." (p. 105). Mais dans le "Turpin interpolé", c'est surtout l'héritage hagiographique qui est attaché à Andernos. Ainsi St-Martin de Carcans "a molt riche sanctuaire que sancte Helene hi aporta qui arriba (en) Endernos". Cayphas qui esteit evesque daus Jues hi arriba e vins a Bordeu, e fit molt dau poble de la ville a son talant, e trespasa..." (p. 290). Il faut aussi songer au séjour de l'évêque des Boïens, aux ruines de l'importante villa gallo-romaine et de la basilique paléo-chrétienne.

M. de Mandach montre non seulement l'intérêt de la chronique bordelaise pour les renseignements historiques qu'elle contient mais aussi son exceptionnelle contribution à la phonétique historique du gascon. Sont attestées en ce début du XIII^e siècle les

formes "Leire" (p. 290), "Arcaisson" (p. 288). "Signalons l'alternance o/u dans *Comprian* qui devient *Cumpree* dans notre Chronique, alors que *Judee* passe à *Josee* : elle existe encore aujourd'hui en Gascogne" (p. 30). En ce qui concerne la forme d'Andernos : "Les noms topographiques de cette région sont pour la plupart en -os ou -as : Lauros, Saumos, Biganos, Mios ou Mastras, Mestras, Devinas, Couyras, Meogas, Courgas, Cestas, Las Troussas, Martignas, Magudas. Dans les chansons de gestes, la forme en -as *Andernas* prédomine ; dans la tardive "Prise de Cordes" ce nom est même devenu *Andernai* alors qu'on trouve *Andrenas* ou même *Andainé*" (p. 105-106). L'étude du passage de la forme *Audenge* à *Osengie* est particulièrement intéressante (p. 27-28) et "ceci permet de supposer que dans le Bordelais occidental entre le Bassin d'Arcachon et la Gironde... le -d- (intervocalique latin) et le -z- (la sifflante correspondante) sont très proches l'un de l'autre...".

Certes nous regrettons l'absence dans cette publication d'un index général. Cependant cette passionnante étude doit inciter à rechercher, outre les multiples substrats historiques, la part de "réalité du XIII^e siècle" dans "l'image" historique et phonétique du Pays de Buch que nous livre à travers son "optique" et son "ouïe" un chroniqueur de St-Seurin de Bordeaux.

Jacques CLEMENS

— oOo —

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51, COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18, rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Président

M. Charles DANÉY, 20, av. Ste Marie - 33120 Arcachon - Tél. 05 56 83 38 45

Secrétaire

Mlle Geneviève NEYMON, résidence Arcachon-Marines, bât. N - 33120 Arcachon
Tél. 05 56 54 88 06

Secrétaires-Adjoints

M^{me} Suzy TERRÉE - 15, allée des Bruyères - 33120 Arcachon - Tél. 05 57 52 26 20

M. Pierre GIRAUD - B.P. 27 - 33115 Pyla sur Mer

Trésorier

M. André STEFANELLY - 44, rue Jean Moulin - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 11 00

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11, rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

M^{me} Neymon - M^{mes} Ravail - Takvorian - Terrée - MM. AUFAN - Boyé - Clémens - Daney
Eymeri - Fleury - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Riehl
Stefanelly - Thierry - Valette.

Contrôleur aux comptes : M. Jacques.

Comité de lecture : MM. Valette, Daney, Thierry.

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire) †

Pour tous renseignements, s'adresser au président ou à la secrétaire.

- 1) - **Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président** qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - **S'adresser au président** pour la rédaction du bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.